



Driss Lachguar : *Le discours Royal est aussi important que pénétrant*

L'USFP a été le premier parti à attirer l'attention sur la gravité de la situation pandémique et à décliner sa vision pour y faire face

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9102

Samedi/Dimanche 29-30 Août 2020

La marche à suivre pour une rentrée scolaire rassurante

Pédiatres et pédopsychiatres plaident pour le présentiel

Les visites de détenus suspendues dans plusieurs prisons à cause du coronavirus



Page 6

La créativité et l'environnement au cœur des Young Moroccan Architecture Awards



Un concours destiné aux jeunes architectes pour redorer le blason de la profession

Page 8

Le MAS se sépare de Jaaouni



Karkach succède à Ajlani à l'OCK

Page 30



Lire page 3

Driss Lachguar : *Le discours Royal est aussi important que pénétrant*

“

L'USFP a été le premier parti à attirer l'attention sur la gravité de la situation pandémique et à décliner sa vision pour y faire face



Le discours du Trône et celui de la Révolution du Roi et du peuple consacré à la situation actuelle est considéré comme un plan de travail urgent et un programme préventif qui nécessite la mobilisation de tout le monde pour faire face à l'épidémie de Covid-19. C'est ce qu'a souligné le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, dans son allocution d'ouverture des réunions partisans de la région de l'Oriental qui ont été entamées vendredi 20 août à GuerCIF.

Le dirigeant socialiste a appelé, en l'occasion, les militants du parti à se mobiliser pour sensibiliser les citoyens à la gravité de la situation sanitaire et les conscientiser à propos des mesures barrières et préventives à adopter au quotidien contre le risque de propagation du coronavirus.

Lors de cette réunion qui s'est déroulée à distance en présence des membres du Bureau politique Hamid Jmahri et Abdelhamid Fatih ainsi que des membres du Conseil national du parti, des membres du secrétariat régional de GuerCIF et des représentants des organes partisans dans la région, Driss Lachguar a mis en avant le fait que l'USFP a été parmi les premiers partis politiques à avoir tiré la sonnette d'alarme sur la gravité de cette épidémie, alors que d'autres formations en minimisaient la portée et parlaient déjà de l'après Covid-19. «Nous avons insisté sur la nécessité de faire face à cette épidémie, et nous avons affirmé que la crise que nous confrontons allait nous imposer des choix politiques, économiques et sociaux fort difficiles. À l'époque, nous avons été confrontés à la surenchère de certains, mais ce qui nous avait tranquilisés, ce furent les mesures fortes et

proactives annoncées dès le début de l'épidémie par S.M le Roi Mohammed VI», a mis en exergue Driss Lachguar.

«Le peuple marocain doit prendre conscience du fait que les jours qui viennent seront des jours difficiles et que nous devons tous nous mobiliser pour les surmonter au moindre coût», a affirmé le Premier secrétaire en faisant allusion à la montée des cas de coronavirus dans notre pays et, par ricochet, à l'augmentation du nombre de morts. «Par conséquent, on peut s'attendre au pire dans les prochains jours, et pour y faire face, nous devons tous nous mobiliser et travailler pour nous protéger et, partant, protéger nos proches et notre patrie», a assuré Driss Lachguar.

Il a, également, évoqué dans son allocution l'accord conclu entre le Maroc et la Chine concernant les essais cliniques du vaccin contre le Covid-19, soulignant le caractère positif d'une telle initiative.

Le dirigeant ittihadiste a, en outre, affirmé que la crise sanitaire du Covid-19 a permis de jauger les capacités et les potentialités dont notre pays dispose. «Dès lors, cela éclaire l'avenir, met en lumière la lutte contre la pandémie et nous rassure sur nos capacités comme indiqué dans le discours Royal, à prendre les mesures nécessaires pour résister et affronter cette maladie», fait-il savoir.

En ce qui concerne les questions partisans et organisationnelles, Driss Lachguar a évoqué la réunion tenue entre des membres du Bureau politique de l'USFP avec le ministère de l'Intérieur dans le cadre de consultations concernant les prochaines échéances électorales, soulignant que le mémorandum du parti a été débattu et qu'ils ont été informés des points de divergence et des points sur lesquels il y a une quasi-

unanimité de la plupart des partis politiques.

Le dirigeant ittihadiste a également indiqué qu'une réunion aura lieu cette semaine entre le ministère de l'Intérieur et les partis politiques pour présenter les conclusions des réunions bilatérales avec chacun d'entre eux.

En outre, il a passé en revue les positions du parti de la Rose concernant la loi de Finances rectificative et la note d'orientation pour la préparation du projet de loi de Finances 2021, soulignant que ce dernier ne sera pas facile à élaborer. «Nous sommes tous tenus de réfléchir à la question et de la débattre au sein de nos instances partisans aux niveaux local, régional et national afin que nous demeurions une force de proposition qui n'entre pas dans les enclaves politiciennes», a tenu à préciser le Premier secrétaire de l'USFP. Et d'ajouter : « Nous ne visons pas par nos propositions à réaliser des ambitions égoïstes, mais ce qui nous préoccupe aujourd'hui, comme ce fut le cas pour ceux qui nous ont formés au sein du parti, c'est de sauver la patrie ».

Intervenant durant cette réunion, Abdelhamid Fatih a souligné l'engagement responsable et national de tous les Ittihadistes pour faire face à la pandémie et mobiliser et sensibiliser les citoyens autour du danger de cette épidémie, soulignant que « les difficultés qui vont venir sont de réelles difficultés dont les citoyens doivent désormais être conscients ».

Selon ce membre du Bureau politique de l'USFP, « la crise sanitaire que nous affrontons ne doit pas nous empêcher de mener à bien nos tâches de la meilleure manière pour continuer à construire notre parti et à nous préparer pour les prochaines échéances ».

Concernant la Chambre des conseillers, Abdelhamid Fatih a souligné que malgré le fait que le discours politique « n'y est pas à la hauteur des aspirations des citoyens », le Groupe parlementaire qu'il préside a présenté 12 propositions de loi (nationalisation de la Samir, hydrocarbures, impôt sur la fortune et un ensemble de propositions qui intéressent les Marocains), ajoutant que cette institution joue un rôle important, et « par conséquent, nous devons préserver notre position en son sein, et nous ne pourrions pas la préserver si nous ne nous préparons pas dès aujourd'hui aux prochaines échéances ».

Le coordinateur régional du parti dans la région de l'Oriental, Said Baaziz a, pour sa part, mis l'accent sur la mise en place de mécanismes de sensibilisation à la gravité de la pandémie.

« Nous sommes tous responsables aujourd'hui. Notre parti a été le premier à avoir alerté sur la gravité de la situation et décliné sa vision pour faire face à la pandémie », a-t-il souligné, affirmant que le discours de S.M le Roi Mohammed VI à l'occasion de la Révolution du Roi et du peuple a présenté un plan d'action clair. « Nous, en tant que parti politique national servant les intérêts de la patrie, nous devons être au diapason de la responsabilité en mobilisant et en sensibilisant les citoyens », a-t-il précisé.

Dans son allocution au nom du secrétariat régional de GuerCIF, le secrétaire provincial Abdellah Redouane a évoqué le nouveau dynamisme que connaît le parti dans la région, en rappelant les rencontres que le secrétariat provincial a tenues avec les bureaux de sections et de la Chabiba ittihadia pour que la province soit fin prête pour les prochaines échéances.

Mourad Tabet

La marche à suivre pour une rentrée scolaire rassurante



La rentrée scolaire approche à grands pas, le ministère de l'Éducation nationale a laissé le choix aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école ou pas. Mais du point de vue de la Société marocaine de pédiatrie, de la Société marocaine des sciences médicales et de la Société marocaine de pédopsychiatrie et professions associées « le présentiel semble plus approprié car l'enfant a besoin de liens sociaux qu'il développe à l'école et qui sont nécessaires à son épanouissement ».

Excepté pour les enfants vulnérables : diabétiques, asthmatiques ou immunodéprimés, entre autres, l'enseignement à distance n'est clairement pas l'option privilégiée par les pédiatres et pédopsychiatres. Dès lors, dans une manière d'aller de l'avant et ne pas s'attarder sur les polémiques engendrées par la position du MEN, les pédiatres, pédopsychiatres et professions associées exposent la marche à suivre pour préserver la santé physique et mentale des enfants dont les parents sont sur la même longueur d'onde, d'autant que, d'après un communiqué publié par ces professionnels de la santé « les enfants sont très peu contaminés d'après différentes études, en particulier ceux de moins de 14 ans ».

Dès lors, le présentiel est possible à condition d'appliquer certaines mesures de prévention. Avant même de prendre place sur les bancs des écoles, les pédiatres et pédopsychiatres ont d'abord rappelé que les tests PCR « ne nous semblent pas pertinents, car ils sont ponctuels, fausement rassurants ». À l'inverse, il serait plutôt judicieux de mettre à jour les vaccinations usuelles des enfants et notamment celle contre la grippe. Les parents ont également la responsabilité, d'une part, de prendre la température de leurs chérubins et de s'assurer qu'elle soit inférieure à 38 °C en dehors de tout traitement et, d'autre part, de faire mention de tout signe clinique à un pédiatre, lequel, dans ce cas précis, sera garant de la reprise de l'école par le biais d'une autorisation écrite.

Les écoles ne sont pas en reste. Ledit communiqué demande leur collaboration via un décalage des heures de rentrée selon les classes afin de réduire le contact entre les parents. Cela va sans dire que ces derniers devront respecter la distanciation physique et le port du masque. Toujours dans l'optique d'éviter les va et vient et de réduire au maximum les contacts des enfants avec des éléments extérieurs, le corps médical espère

que l'école s'articulera autour de séances continues. En outre, les moyens de transport scolaire devront faire l'objet d'une désinfection régulière et ne jamais dépasser 50% de leur capacité, tout en évitant d'être conduits par des chauffeurs différents.



Pédiatres et pédopsychiatres plaident pour le présentiel

Et quid des récréés ? Auront-elles lieu ? Les pédiatres et psychopédiatres répondent par l'affirmative. Mais seulement et seulement si ces plages de repos sont différées « pour qu'il n'y ait pas un regroupement de toutes les classes dans les cours de récréation » En classe, l'aération une heure avant et après la rentrée des élèves ne serait pas de trop « L'aération doit être systématique via fenêtres et portes ouvertes pendant les récréations et les repas, c'est-à-dire pendant la vacation des classes. Et les classes doivent être stérilisées une fois par jour (sol, table, matériel, etc) et avant chaque rentrée pour les poignées » souligne le communiqué dans lequel il est aussi mentionné que « chaque classe doit avoir une salle attitrée et ce sont les enseignants qui seront mobiles ». Des classes où les tables seront obligatoirement éloignées d'un mètre. Une manière de déterminer le nombre d'enfants acceptés par classe et par école. De plus, le premier rang doit être éloigné de deux mètres par rapport à l'enseignant pour qu'il puisse enlever son masque. Justement en parlant de masque, l'ensemble du personnel de l'école doit en porter. Les collègues aussi.

Ce document, signé par le Dr Hassan Afilal, président de la

Société marocaine de pédiatrie, le Dr Saïd Afif, président de la Société marocaine des sciences médicales et le Dr Nawal Khamlichi, présidente de la Société marocaine de pédopsychiatrie et professions associées, ne laisse aucune place à l'approximation. Même les sanitaires y sont évoqués puisqu'ils doivent être stérilisés fréquemment. Sur le papier, l'ensemble de ces mesures préventives n'est pas irréalisable. Mais en réalité, les choses sont bien plus compliquées. Dans ce sens, la pédagogie des enseignants sera capitale. « Ils ont le devoir d'expliquer, avec un langage adapté à l'âge de l'enfant, la situation liée à la pandémie et le danger pour la communauté, pour que les élèves adhèrent aux mesures barrières », indiquent les pédopsychiatres avec l'espoir de faire des élèves « des alliés dans la lutte contre ce fléau ».

Enfin, dans le cas où une contamination est avérée au sein d'un établissement scolaire, les pédiatres et pédopsychiatres estiment qu'elle doit être communiquée instantanément aux autorités sanitaires pour une réaction immédiate. Sans cela, et sans l'adhésion et le concours des parents et des enseignants, « ce projet ne peut être réussi », conclut le communiqué.

Chady Chaabi

La rentrée scolaire et universitaire s'invite au Conseil du gouvernement



Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Saïd Amzazi, a fait, jeudi, une présentation devant le Conseil du gouvernement sur la rentrée scolaire 2020-2021 à la lumière de l'état d'urgence sanitaire.

Dans un communiqué lu à l'issue des travaux du conseil, tenu sous la présidence de Saad Dine El Otmani, chef du gouvernement, il a affirmé avoir souligné au début de son intervention que la décision concernant la formule pédagogique qui sera adoptée au niveau de l'ensemble des établissements d'enseignement publics et privés et des écoles des missions étrangères, a été prise en tenant compte de la situation épidémiologique préoccupante que connaît actuellement notre pays et afin de garantir le droit d'étude des élèves tout en préservant leur santé et leur sécurité ainsi que celles des cadres pédagogiques et administratifs et afin de permettre le démarrage des études au temps prévu.

Pour le ministre, donner le choix aux familles pour opter pour l'enseignement présentiel ou à distance ne signifie nullement une "déresponsabilisation" du ministère qui assume pleinement sa

responsabilité dans ce cadre, mais plutôt un droit de décision accordé aux familles, arguant que l'implication des familles vise principalement à prendre en considération les différentes situations et besoins des citoyens, hommes et femmes, et à leur permettre de participer à la décision pédagogique.

Saïd Amzazi a passé en revue les détails et les mécanismes de mise en oeuvre de la formule pédagogique approuvée, assurant que son département publiera à la fin de cette semaine une note d'encadrement qui comprend le cadre de référence pour chaque mécanisme, en plus du strict protocole de santé qui sera appliqué dans tous les établissements d'enseignement public et qui a été élaboré en coordination avec le ministère de la Santé, tout en accordant aux académies régionales d'éducation et de formation, aux directions régionales et aux établissements d'enseignement l'autorité pédagogique nécessaire pour adapter la formule éducative approuvée en fonction des particularités locales ainsi qu'en fonction de la situation épidémiologique qui prévaut dans les différentes régions, provinces et préfectures.

Par ailleurs, le ministère a oeuvré à la délivrance d'un formulaire

permettant aux familles d'exprimer, dans un délai ne dépassant pas le 3 septembre, leur choix pour l'enseignement présentiel, a-t-il rappelé.

Quant au report de l'examen normalisé régional de la première

année du baccalauréat, le ministre a expliqué que cette décision a été prise dans le même contexte lié à l'évolution de la situation épidémiologique dans le Royaume, qui appelle à la prudence, d'autant plus que cet examen, a-t-il argué, est compté dans le résultat final de la deuxième année du baccalauréat.

Il a assuré, dans ce contexte, que les étudiants auront la possibilité d'améliorer leurs connaissances et de développer leurs compétences dans les matières prévues, ajoutant que le ministère annoncera la nouvelle date dès que les conditions appropriées pour l'organisation des examens seront réunies.

Au niveau universitaire, le ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Driss Ouauoucha, a affirmé que toutes les décisions relatives aux examens prises par les organes délibérants et décisionnels des universités ont été validées par le département de tutelle, dans le cadre du respect absolu des décisions de ces structures et de l'indépendance des universités.

A cet égard, indique le ministre délégué, tous les examens seront organisés à distance dans les établissements universitaires à polarisation limitée et présentiels

dans les établissements universitaires à polarisation ouverte de début septembre à la mi-octobre prochain, assurant qu'il sera procédé à rapprocher les centres d'examen de la résidence des étudiants afin de limiter leurs déplacements avec l'application d'un protocole sanitaire strict qui prend en compte le respect des mesures de prévention et de précaution au sein des centres d'examen.

En ce qui concerne la rentrée universitaire 2020-2021, «l'enseignement à distance» sera adopté alors que «l'enseignement présentiel» sera appliqué pour les petits groupes d'étudiants et pour les travaux d'orientation et les travaux appliqués.

A l'issue de sa présentation, Saïd Amzazi a salué l'ensemble des femmes et hommes de la famille de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique pour les efforts exceptionnels qu'ils ont consentis lors de la dernière année scolaire afin d'assurer la continuité pédagogique et d'organiser l'examen national du baccalauréat.

Il a également appelé les familles et les acteurs de l'éducation à s'engager et à se mobiliser pour assurer un lancement réussi de la rentrée scolaire et faire en sorte que les élèves étudient dans des conditions saines et sûres.



Le ministère de l'Éducation nationale publiera à la fin de cette semaine une note d'encadrement comprenant le cadre de référence pour chaque mécanisme et le protocole de santé qui sera appliqué dans tous les établissements d'enseignement public

Le Centre hospitalier provincial de Khénifra, fer de lance de la lutte anti-Covid



Confronté depuis l'Aid Al-Adha à une recrudescence des cas d'infection au Covid-19, le Centre hospitalier provincial (CHP) de Khénifra est devenu depuis le fer de lance de la lutte contre le Covid-19 dans la région de Béni Mellal-Khénifra, accueillant une grande majorité de patients nécessitant un confinement hospitalier ou une réanimation.

L'établissement sanitaire compte à ce jour 121 personnes contaminées qui suivent leur traitement au sein de l'hôpital sur un total de 249 cas détectés depuis le déclenchement de l'épidémie au moment où sept décès ont été enregistrés parmi les cas Covid-19 depuis l'apparition de ce virus dans la province de Khénifra.

Le CHP de Khénifra s'est hissé en établissement de référence en matière de prise en charge des patients atteints de Covid-19 et s'est ainsi érigé en modèle d'établissement public de santé au service de la lutte contre le Covid-19 dans la mesure où il a renforcé ses capacités et infrastructures jusqu'à devenir une référence et une source d'assurance pour les habitants de Zayane malgré les inévitables pertes humaines. Inauguré en 2016, l'hôpital, d'une capacité litière de 175 lits, est constitué de plusieurs blocs et salles d'opérations et d'unités de consultations

spécialisées externes. Ce centre hospitalier s'est rapidement transformé à l'heure du Covid-19 en établissement modèle dans la lutte contre le nouveau coronavirus en se dotant de l'ensemble des dispositifs médicaux nécessaires et indispensables pour circonscrire la pandémie du Coronavirus.

Le CHP de Khénifra a été doté de ressources humaines hautement qualifiées et équipé de bout en bout en termes d'infrastructures Covid-19, a souligné à la MAP, la directrice de l'hôpital par intérim Nadia Hammou Kaddour, rappelant que l'équipement de l'hôpital par le ministère de tutelle avait pour but d'en faire un établissement de référence en matière de lutte anti-Covid. Elle a indiqué que, dans le cadre de la lutte contre le nouveau coronavirus, le CHP de Khénifra a installé un circuit Covid-19 à l'instar des autres hôpitaux du Royaume et a ainsi activé précocement son système de veille et de surveillance épidémiologique conjointement avec la direction provinciale de la santé, avec la formation de l'équipe d'intervention rapide à Khénifra dédiée à la veille et à la détection des personnes suspectées être infectées au Covid-19.

La directrice du CHP a fait savoir que l'ensemble des dispositifs et matériaux de l'hôpital ont été renforcés par le ministère de tutelle, à savoir les salles d'hospitali-

sation, de réanimation et d'isolement, rappelant la création au sein du CHP d'un service Covid-19 pour le triage des personnes infectées et d'un autre d'isolement d'une capacité litière de 15 lits en plus d'un troisième service pour les personnes positives au nouveau coronavirus de 30 lits.

Elle a, de même, cité la mise à disposition du CHP de 8 lits de réanimation dont trois offerts par la direction régionale de la santé dans le cadre de cette lutte.

Pour les salles d'isolement, plusieurs caméras de surveillance au niveau de toutes les salles ont été installées en vue de surveiller à distance et de manière instantanée les personnes contaminées. Le CHP a également acquis de nouveaux respirateurs artificiels et des moniteurs multiparamétriques dédiés à la prise en charge des cas Covid.

En plus, l'hôpital a été doté d'une nouvelle ambulance par le ministère de la Santé, a-t-elle fait observer.

Nadia Haddou Kaddour a de même salué les efforts colossaux consentis par le ministère de la Santé et les directions régionale et provinciale de la santé ainsi que des partenaires indispensables de l'hôpital à savoir la province de Khénifra.

Ces mesures, entre autres, ont ainsi permis de notifier le premier

cas positif dans la province en mars dernier et de stopper la propagation du Covid-19 dans la province considérée comme l'une des provinces les plus sûres au Royaume.

Toutefois, le dernier bilan quotidien des contaminations fait ressortir une répartition inquiétante des personnes contaminées dans plusieurs communes de la province, avec 150 cas dans la pro-

vince de Khénifra, 12 cas à El Kebab, 14 dans la ville de Tighssaline, 9 à Ait Ishac, 60 à M'rit et deux cas à Aguelmous.

Les habitants de la ville de Khénifra sont appelés à faire montre d'un sens élevé de responsabilité comme durant la période de confinement, en respectant les instructions et procédures recommandées par les autorités compétentes.

Ouezzane se dote d'un CHP

Les travaux de construction du Centre hospitalier provincial d'Ouezzane ont été lancés, jeudi, pour un investissement global d'environ 245 millions de dirhams.

Le coup d'envoi des travaux de construction a été donné lors d'une cérémonie présidée par le gouverneur de la province d'Ouezzane, Mehdi Chalabi, en présence des responsables provinciaux du ministère de la Santé ainsi que des élus locaux.

Ce centre hospitalier, qui sera construit sur un terrain de 7,94 hectares avec une superficie couverte de 31.340 mètres carrés, se veut un nouveau pôle de santé répondant aux besoins de la province d'Ouezzane et visant à améliorer la qualité de la prise en charge des patients.

Avec une capacité d'accueil de 120 lits en hospitalisation, cet établissement a pour but d'assurer à la population de la province les prestations hospitalières de premier et deuxième niveaux.

Par ailleurs, le centre hospitalier provincial d'Ouezzane offrira des services de médecine, de chirurgie, de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie, outre des services ambulatoires qui incluent des consultations spécialisées externes, les explorations fonctionnelles, la rééducation, l'hémodialyse, les prélèvements et des services dentaires et d'oncologie, en plus d'un hôpital de jour.

Cette structure, dont le délai de construction est estimé à 30 mois, comprendra une pharmacie, des magasins, des ateliers, une morgue et un espace de gestion des déchets, ainsi que des locaux administratifs.

Les visites de détenus suspendues dans plusieurs prisons à cause du coronavirus

L'administration pénitentiaire (DGAPR) a annoncé jeudi le gel des visites aux détenus dans plusieurs prisons, alors que le Maroc est confronté depuis plusieurs semaines à une flambée du nombre de cas de nouveau coronavirus.

Les établissements concernés par cette décision sont : Ain Sebaa 1, Ain Sebaa 2, le centre de réforme et de rééducation Ain Sebaa, Ain Borja à Casablanca, Salé 2, El Arjat 1, El Arjat 2, la prison locale de Kénitra et de l'Oudaya à Marrakech, Tanger 1, Tanger 2, Tétouan, Ras El Ma et Bourkaiz à Fès.

Cette "mesure de protection" a été prise alors que les visites familiales dans les établissements pénitentiaires avaient repris à la mi-juillet, après quatre mois de suspension.

Depuis, le Maroc est confronté à une forte hausse des infections au Covid-19, avec plus de 1.000 cas enregistrés quotidiennement contre quelques dizaines au début de la pandémie.

Aucun bilan des contaminations en prison n'a été publié depuis avril par l'administration pénitentiaire qui faisait à l'époque état de 300 cas.

Un communiqué émanant de la DGPAR a, comme de coutume, démenti mercredi les "rumours" d'infection au sein de la plus grande prison du pays, située à Casablanca, soulignant que les informations faisant état de cas



confirmés de contamination au Covid-19 parmi les pensionnaires de la prison locale d'Ain Sebaa I sont "dénués de tout fondement".

Les autorités pénitentiaires confirment néanmoins des "cas de contami-

nation enregistrés dans les rangs des fonctionnaires", mais affirment qu'ils ont été "contractés en dehors des établissements pénitentiaires".

Depuis l'apparition de l'épidémie début mars, les défenseurs des droits

humains ont exhorté les autorités à limiter des détenus pour limiter les risques d'infection.

"Le surpeuplement carcéral figure parmi les problèmes chroniques dont souffrent les prisons marocaines", avec

"l'augmentation continue" du nombre de détenus, passé de 74.039 à 86.384 entre 2015 et 2019, en lien avec un taux d'incarcération de 0,23%, "ratio parmi les plus élevés au monde", selon une récente note publiée par la DGAPR.

Un lit de réanimation 100% marocain présenté à Casablanca

Le prototype d'un lit de réanimation, conçu et fabriqué au Maroc conformément aux standards internationaux en termes de sécurité et de performance et à un prix compétitif, a été présenté jeudi soir à Casablanca, en présence du ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy.

Ce projet pionnier, conçu dans le cadre d'une collaboration public-privé entre le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, les entreprises industrielles, un bureau d'engineering et des centres techniques, représente une alternative viable et accessible aux lits importés, permettant au Maroc de faire face aux défis de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) à un coût compétitif dans un contexte de pénurie de ce type de lits dans certaines régions du monde, ainsi que de fournir éventuellement d'autres pays, notamment en Afrique.

L'objectif consiste à répondre, d'une part, aux besoins nationaux en équipements et fournitures destinés au secteur de la santé et à accompagner, d'autre part, les orientations du gouvernement visant à promouvoir la production locale, notamment dans des secteurs devenus stratégiques en cette période de crise sanitaire.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de présentation de ce prototype, Moulay Hafid Elalamy s'est félicité de ce lit marocain qui est de 30% à 75% moins cher de ce qui est importé de l'international.

Il a, dans ce sens, mis en avant l'importance de la promotion de la production nationale qui peut être un substitut aux importations. "Nous importons aujourd'hui 183 milliards de dirhams (MMDH) par an de produits dans tous les domaines", a indiqué le ministre, faisant savoir que son département a identifié une banque de projets de 34 MMDH de produits que le Maroc peut produire au lieu de continuer à importer. Et de soutenir: "Ces produits qu'on importe en devises peuvent aujourd'hui se faire avec de la monnaie nationale et surtout avec de la main-d'œuvre marocaine".

Pour sa part, le directeur général d'Altran au Maroc et de MG2 Engineering, Idriss Elasri, s'est dit "très heureux" de répondre à l'appel du ministère de l'Industrie pour développer, en collaboration avec des laboratoires et industriels marocains, un nouveau modèle de lit de réanimation réalisable localement à partir de composants et matériaux disponibles au Maroc.

"Plus de 10.000 heures de travail et près de 50 réunions collaboratives en

mode visioconférence ont été nécessaires pour parvenir à ce résultat, malgré le confinement et l'application des mesures barrières ainsi que des règles de distanciation", a-t-il fait valoir.

Ce lit de réanimation est conforme aux normes internationales en particulier IEC 60601-2-52 pour la sécurité des patients. Développé en neuf semaines, ce prototype dispose d'une structure métallique conçue en 3D, conforme aux normes sanitaires et médicales avec un savoir-faire d'industrialisation maîtrisé au Maroc. Quant à la partie électronique, elle intègre des solutions existantes sur le marché et permet au personnel soignant, grâce à une console de contrôle multimédia, d'effectuer les manipulations nécessaires aux patients en réanimation.

L'équipe du projet compte en plus du ministères de l'Industrie et de la Santé, Altran, Maroc bureau, GroupElec Engima, Richbond, Aviarail, EFOA, le Centre d'études et de recherches des industries métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques (CERIMME) et le Centre technique des industries du bois et de l'ameublement (CTIBA). Ces derniers se penchent à présent sur l'élaboration d'une stratégie d'industrialisation en privilégiant le recours à des composants fabriqués localement.

Le confinement prorogé d'une semaine à Youssoufia

Les autorités provinciales de Youssoufia ont annoncé, jeudi, la prolongation d'une semaine supplémentaire, des mesures exceptionnelles dédiées à faire face à la situation épidémiologique dans la province en raison de la recrudescence des cas contaminés au Covid-19.

Le gouverneur de la province, Mohamed Salem Essabti, a émis, dans ce sens, une décision fixant les heures de fermeture des locaux commerciaux et des espaces publics, conformément aux procédures et mesures prises pour protéger la santé publique des citoyens et enrayer la propagation du Covid-19 au niveau de cette partie du territoire national.

La décision a fixé les horaires de fermeture des cafés et restaurants à 21H00, des locaux des artisans à 18H00, des locaux commerciaux à 22H00, des centres commerciaux de proximité à 15H00, alors que les jardins publics, les hammams, les terrains et salles de sport resteront totalement fermés jusqu'à nouvel ordre.

Selon cette décision, ces mesures exceptionnelles seront en vigueur pour une semaine renouvelable selon l'évolution de la situation épidémiologique dans la province.

Les personnes contrevenantes seront poursuivies selon les lois en vigueur dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, indique la même source, rappelant que l'application des dispositions de cette décision a été confiée aux services judiciaires compétents, ainsi qu'aux autorités locales et sécuritaires.

Nasser Bourita : *Le Maroc soutient et accompagne les efforts onusiens pour la résolution de la crise libyenne*



Le Maroc soutient et accompagne les efforts onusiens pour la résolution de la crise libyenne, a affirmé, jeudi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans une conférence de presse à l'issue de ses entretiens avec la représentante spéciale et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) par intérim, représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, il a indiqué que la visite de Stéphanie Williams a été l'occasion de faire part du soutien absolu du Maroc au rôle joué par les Nations unies dans la gestion du dossier libyen. Le travail effectué par la MANUL, en dépit des conditions difficiles, a permis d'apaiser la situation et de réaliser quelques avancées, a estimé Nasser Bourita, rappelant que le Maroc continue de voir son rôle dans ce dossier sous l'égide de l'ONU.

Le Maroc a travaillé par le passé dans le cadre de l'accord de Skhirat avec l'ONU et sous son égide, et le Royaume continuera à œuvrer avec l'ONU, car il estime qu'on ne peut trouver de solution à la crise libyenne que dans le cadre des Nations unies, a-t-il fait savoir. Nous avons également eu l'occasion d'observer l'évolution de la situation sur le terrain en Libye, a relevé Nasser Bourita, saluant certaines avancées positives, comme la déclaration du 20 août sur le cessez-le-feu et la démilitarisation des régions de Syrte et d'Al Djourfrah.

C'est une avancée importante dans le bon sens qui participera à apaiser les tensions et à créer un climat adéquat pour le processus politique en Libye, a-t-il insisté. Et d'ajouter que la rencontre avec Stéphanie Williams a également permis de rappeler la position du Royaume quant à la crise libyenne et qui se

résume en trois points : Le premier est que le Maroc estime que la solution ne peut être que libyenne et ne peut venir de l'étranger.

La solution est entre les mains des Libyens et toute initiative extérieure ne fera que complexifier davantage les choses, a noté le ministre.

Le deuxième point est que la solution ne peut être que pacifique, car les choix militaires n'ont fait que des victimes et de la destruction sans contribuer à une amélioration de la situation, a observé Nasser Bourita.

Le troisième point est que la solution doit être politique du fait que la crise en Libye est d'abord politique. Il s'agit de trancher la question de la légitimité en Libye de façon définitive à l'issue d'une période de transition suivie d'élections, a-t-il souligné.

Le Maroc n'a pas d'agenda et n'a pas de solution marocaine à cette crise. Le Royaume dispose uniquement d'une volonté sincère de venir en aide aux frères libyens pour qu'ils

ouvrent un débat en vue de trouver une solution, a précisé M. Bourita, rappelant que le Royaume est également prêt à accompagner les efforts onusiens pour aboutir à la solution des Libyens.

La stabilité de la Libye contribuera à la stabilité de l'Afrique du Nord, de la région du Sahel et de la Méditerranée et permettra de revivifier l'Union du Maghreb arabe, a soutenu Nasser Bourita.

Voilà pourquoi, a-t-il poursuivi, le Maroc se tient à la disposition des Nations unies et des Libyens pour faire avancer le processus politique en vue d'aboutir à une solution.

Pour sa part, Stéphanie Williams a remercié le Royaume du Maroc, ainsi que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour son soutien inébranlable et continu aux efforts des Nations unies en Libye.

“Les Libyens sont très heureux de ma visite au Maroc car ils sont conscients que le Royaume a une histoire formidable dans le soutien des processus onusiens”, d'autant que le Maroc est le berceau de l'accord politique de Skhirat, a-t-elle souligné.

Lorsque le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, s'est exprimé devant le Conseil de sécurité le mois dernier, il a indiqué que le temps n'est pas en notre faveur, a-t-elle rappelé, estimant que l'évolution de la situation sur le terrain vient corroborer les propos du Secrétaire général.

Voilà pourquoi, nous devons agir de façon collective avec l'ensemble des amis de la Libye pour aboutir à une solution politique inclusive, pensée par les Libyens pour les Libyens, a souligné la responsable onusienne.

“La déclaration du président du Conseil présidentiel du GNA, Fayed Al-Sarraj, et du président de la Chambre des représentants, Aguila Saleh, appelant à un cessez-le-feu et à un retour au processus politique était une dé-

claration très courageuse que nous devons accompagner”, a dit Stéphanie Williams.

“Depuis trop longtemps, la Libye a été une histoire internationale, nous avons désormais l'opportunité d'en faire une histoire libyenne”, a-t-elle estimé.

“Je suis très reconnaissante pour les consultations que j'ai eues avec Nasser Bourita et je suis confiante quant à la possibilité de travailler ensemble pour construire ce dialogue inclusif et cette histoire libyenne”, a-t-elle ajouté.

La Libye fait face à une crise économique terrible, les conflits menacent désormais le centre de la Libye et en particulier la région de Syrte qui compte 130.000 civils en danger, outre la pandémie du Covid-19 qui devient hors contrôle compte tenu de l'évolution exponentielle des contaminations, notamment dans le sud du pays, a regretté Stéphanie Williams.

Compte tenu de la dynamique interne, du rapprochement “courageux” entre les parties libyennes, de la frustration croissante quant à la situation interne du pays et des interventions externes dans le conflit, “nous devons avancer rapidement pour trouver une solution à la crise”, a-t-elle affirmé.

Le plan de la MANUL, depuis la conférence de Berlin en janvier dernier, est d'élargir le champ des possibilités, tout en profitant des expériences cumulées durant les processus déjà amorcés, avec comme pierre angulaire un dialogue inclusif entre l'ensemble des parties prenantes en vue de trouver une solution, a-t-elle soutenu.

La visite de Stéphanie Williams au Maroc s'inscrit dans le cadre des consultations qu'elle mène avec les différentes parties libyennes ainsi qu'avec les partenaires régionaux et internationaux dans le dessein de trouver une solution à la crise libyenne.



La solution est entre les mains des Libyens et toute initiative extérieure ne fera que complexifier davantage les choses

La créativité et l'environnement au cœur des Young Moroccan Architecture Awards



Ce concours destiné aux jeunes architectes ambitionne de redorer le blason de la profession



Trente-deux catégories, trois distinctions et deux prix dédiés aux PFE des étudiants marocains en fin de cursus universitaire dans les écoles d'architecture nationales et étrangères. Les Young Moroccan Architecture Awards (YMAA), un concours d'architecture organisé par Archimedia, met clairement les petits plats dans les grands. Objectif : «Reconnaître l'excellence des pratiques architecturales au Maroc et honorer les praticiens, tout en stimulant leur créativité», souligne un communiqué des organisateurs.

La volonté d'Archimedia n'est pas le fruit du hasard. Elle est intimement liée à l'évolution positive de la pratique architecturale dans le Royaume. «L'ouverture de nouvelles écoles publiques et privées nationales d'architecture» en est la

preuve, d'après les organisateurs, même si «quand vous allez vous promener dans les banlieues de nos villes, celles-ci offrent au regard un spectacle affligeant. Tout le monde est d'accord sur ce constat», souligne Fouad Akalay, architecte et directeur général du Groupe Archimedia, en évoquant notamment les immeubles qui poussent comme des champignons dans les banlieues des grandes villes. Un bétonnage sans âme ni harmonisation à cause notamment «du phénomène dit des «signataires», de tout cet écosystème de corrompus qui prive les architectes de leur gagne-pain et contribue à l'enlaidissement des paysages urbains», poursuit Fouad Akalay.

Cela dit, dans l'ensemble, la pratique architecturale dans le pays est sur de bons rails. «La typologie de la

population des architectes connaît actuellement un changement important avec une diminution de l'âge moyen des praticiens», explique-t-on du côté des organisateurs. Ainsi, les Young Moroccan Architecture Awards arrive à point nommé quand bien même la crise sanitaire à quelque peu brouillé certains plans, mais a permis en parallèle la réalisation d'autres jusque-là en stand-by. «Le confinement qui a gelé nos activités événementielles classiques, nous a permis de reprendre des projets tels que les YMAA qui étaient gelés faute de temps à consacrer à leur développement. Car il faut mobiliser les partenaires institutionnels, les écoles, les groupes de presse, les membres du jury... Un travail fastidieux et de longue haleine», nous confie Fouad Akalay.

Maintenant que la machine est

lancée, elle n'est pas prête de s'arrêter. Les lauréats ne seront pas uniquement récompensés par des prix. «Nous publierons leurs projets quelle que soit leur taille et mettrons en avant leurs réalisations. D'ailleurs, nous travaillons actuellement sur une édition spéciale Collector de A+E sur les architectes émergents», nous assure M. Akalay. Mais pour avoir la chance d'intégrer ce processus, il faut d'abord gagner le concours. Ce qui ne sera pas une mince affaire. Bien évidemment, le projet architectural parfait n'existe pas «L'architecture n'est pas une science exacte», abonde notre interlocuteur. Et de poursuivre : «Pour chaque projet, l'architecte essaie de formuler le meilleur concept et de répondre de la manière la plus juste possible aux contraintes qui peuvent être de différents ordres : urbanis-

tique, technique, sociologique, réglementaire, esthétique. Dans les concours sont souvent primés les architectes qui font la meilleure synthèse avec ces mêmes ingrédients».

Et les problématiques environnementales dans tout cela ? Elles seront mises en avant, d'autant que le sable est pillé pour nourrir une industrie du bâtiment croissante. En toute logique, les Young Moroccan Architecture Awards réservent un prix pour un projet aux qualités environnementales indéniables. En somme, entre les problématiques environnementales et la créativité des architectes qui auront une place prépondérante dans la réflexion d'un jury composé d'architectes de renom, les YMAA sont dans l'air du temps. Et ce n'est que le début de l'histoire.

C.E

L'incendie de la forêt domaniale de Ghiraya maîtrisé

17.000 arbres de genévrier oxycèdre, 400 arbres de chêne vert et 200 arbres de pin d'Alep touchés par le feu



Un incendie qui s'est déclaré jeudi dans la forêt domaniale de Ghiraya relevant de la commune territoriale Aghouatim, (province d'Al-Haouz), et qui a ravagé 54 hectares de massifs forestiers, a été

totallement maîtrisé vendredi matin, a annoncé la Direction régionale des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification du Haut Atlas.

"L'incendie qui s'est déclenché jeudi à 15 heures dans la forêt domaniale de Ghiraya, avant qu'il ne soit circonscrit le même jour vers 21h et totalement maîtrisé vendredi matin, grâce à une intervention terrestre efficace coordonnée par l'ensemble des intervenants", a indiqué la Direction régionale dans un communiqué, précisant que la superficie touchée est estimée à 54 hectares, avec 17.000 arbres de genévrier oxycèdre, 400 arbres de chêne vert et 200 arbres de pin d'Alep qui ont été touchés par le feu.

Aucune perte humaine ni biens privés n'ont été signalés, mais les dégâts environnementaux causés par l'incendie sont considérables, provoquant notamment la destruction des habitats, la perte de la biodiversité, la dérégulation du régime hydrique et le déclenchement de la perte des sols par

l'érosion, a relevé la même source.

Les formations végétales résineuses de cette forêt sont extrêmement inflammables en présence de facteurs liés à la météo qui sévit ces derniers jours dans la région, notamment la vague de chaleur, la faible hygrométrie de l'air et les vents de type Chergui, favorisant la dissémination rapide du feu rendant ainsi l'incendie difficilement maîtrisable, sans oublier les essences arbustives sèches qui favorisent la propagation du feu, a expliqué la Direction régionale.

Un autre facteur est le relief très accidenté et durement accessible rendant l'incendie difficilement maîtrisable, des pentes fortes qui conditionnent l'inclinaison des flammes par rapport au sol favorisent

la propagation rapide du feu, a-t-elle ajouté.

Aussitôt averties, les équipes des différents départements concernés ont été immédiatement mobilisés sur place, notamment les éléments du Département des eaux et forêts, la Protection civile, la Gendarmerie Royale, les Forces Armées Royales et les autorités locales, pour le concours de la population locale, pour éteindre l'incendie et maîtriser définitivement les foyers du feu.

En cette saison estivale, la Direction régionale des eaux et forêts du Haut Atlas réitère l'appel pour davantage de vigilance et à l'adoption de gestes et d'attitude "éco-responsable" vis-à-vis de la forêt pour la préserver des sinistres, notamment les incendies.

Mohamed Aouaj, directeur de l'AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Entretien

Les contrôles continus et les examens doivent se dérouler obligatoirement en présentiel pour garantir l'équité des chances

La rentrée scolaire, qui débutera le 7 septembre prochain, est marquée cette année par l'adoption d'un modèle alternant enseignement à distance et enseignement présentiel, tous cycles et niveaux confondus.

Cette décision a suscité une kyrielle de questions, notamment celles liées à l'impact de ce modèle sur l'apprentissage des élèves et l'égalité des chances et aux contrôles continus.

La MAP a approché le directeur de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Mohamed Aouaj, pour avoir son avis sur le sujet.



Quel est l'impact de l'adoption d'un modèle alternant enseignement à distance et enseignement présentiel sur les pratiques pédagogiques et l'apprentissage des élèves ?

Dans le contexte actuel de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) que connaît le monde entier, y compris le Maroc, les systèmes éducatifs semblent être confrontés à de nouveaux défis qui peuvent être qualifiés comme étant des défis atypiques, asymétriques, et non conventionnels pour lesquels il était primordial et urgent de développer une réponse adéquate, adaptée et réfléchie offrant aux élèves à la fois une continuité pédagogique et didactique et une assurance sanitaire protectrice.

En effet, l'adoption d'un modèle pédagogique alternant enseignement à distance et enseignement présentiel s'inscrit dans une logique basée sur la diversification des approches et méthodes d'apprentissage-enseignement, tout en gardant les agrégats et les sous-basements curriculaires sur lesquels se base le système éducatif marocain. De surcroît, cette alternance ne peut qu'offrir un cadre méthodologique susceptible de garantir une adaptabilité de notre système pédagogique avec les mutations que connaît l'environnement social, tout en donnant la possibilité aux enseignants d'explorer de nouvelles pistes et méthodes d'enseignement d'une part, et d'offrir aux élèves l'opportunité de s'ouvrir sur de nouveaux horizons d'apprentissage projetés dans l'avenir tels que les outils technologiques et les réseaux sociaux, d'autre part.

Quels sont les mécanismes envisagés par l'AREF pour assurer la

réussite de la rentrée scolaire 2020-2021 après l'adoption de ce modèle pédagogique ?

La rentrée scolaire 2020-2021 sera encadrée par un certain nombre de mécanismes et principes qu'il faut adopter afin de garantir une rentrée scolaire réussie et pertinente.

D'abord, il faut noter que cette rentrée sera basée sur deux principes majeurs inaliénables, à savoir la garantie du droit d'apprentissage aux enfants comme droit universel, et la mise en place d'un cadre d'apprentissage favorisant la protection sanitaire des élèves contre tout danger ou risque pouvant affecter leur état de santé.

En se basant sur ces deux principes, des mécanismes seront mis en place au niveau des écoles, telles que l'identification et la collecte des informations sur le type d'apprentissage (présentiel / à distance ou par alternance) favorisé par les familles, via des fiches qui seront mises à disposition des parents et tuteurs des élèves.

Sur cette base, et en coordination avec les directeurs des établissements scolaires, les directions provinciales élaboreront des cartes scolaires sous forme de protocoles de rentrée contenant une répartition minutieuse des niveaux et des classes selon les capacités de chaque école en terme de salles et de professeurs, qui sera validé par les autorités de santé et les autorités locales.

Il est à signaler que l'AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima a participé activement à la production des cours audiovisuels, en mobilisant ses équipes pédagogiques et techniques. Ainsi, plus de 600 cours ont été produits et plus de 5.600 classes virtuelles ont été créées sur la plateforme

Teams.

Et pour réussir la rentrée scolaire, et unifier et généraliser la stratégie pédagogique sur l'ensemble de ses directions provinciales et établissements scolaires, l'AREF adoptera une vision large sur la manière de présentation des cours à distance. La question est bien rhétorique puisque l'optique est de doter tous les établissements scolaires des maquettes filmées au préalable, et ceci par séquence pédagogique et en respectant la spécificité du cycle et de la matière à enseigner.

Dans quelle mesure ce modèle peut permettre d'assurer l'égalité des chances ?

En effet, l'alternance pédagogique (présentiel et à distance) permettrait de garantir un cadre d'apprentissage penché vers le principe de l'équité.

Certes, l'alternance entre le présentiel et à distance donnerait une flexibilité immédiate selon la situation épidémiologique, garantissant la continuité de l'apprentissage aux élèves et leur protection en cas d'aggravation de la situation. D'un autre côté, ce principe d'équité peut être noté au niveau géographique, vu que la situation de la pandémie n'est pas la même sur l'ensemble du territoire national, chose avec laquelle on peut développer des modèles d'apprentissage locaux selon la situation épidémiologique de chaque commune, province ou région.

Les contrôles continus pourraient-ils être effectués à distance par les élèves cette année ?

Pour la question des contrôles continus et des examens, il faut noter d'abord que le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scienti-

fique a reporté l'examen de la première année du baccalauréat, au vu de la situation épidémiologique actuelle.

Dans la même logique, la méthodologie de passation des contrôles continus et des évaluations périodiques sera identifiée selon l'évolution de la situation pandémique au Maroc. Les contrôles continus et les examens doivent se dérouler obligatoirement en présentiel pour garantir l'équité des chances.

Est-ce que l'AREF prévoit d'adopter des mesures spécifiques pour un éventuel passage de l'éducation en alternance à l'éducation présentielle ou à distance ?

Sur ce point, il est à noter que l'AREF a prévu les mesures nécessaires pour les deux types d'apprentissage et que le passage sera fluide en fonction tout d'abord de la situation sanitaire dans la région et des circonstances de l'évolution de la pandémie dans notre pays. Mais que ce soit un enseignement à distance ou présentiel, toutes les mesures sont prises. À cet effet, si, pour l'enseignement à distance, l'AREF a adopté la stratégie de généralisation des supports didactiques, l'enseignement présentiel suivra, à son tour, la stratégie de mener la classe en toute sécurité et de répartir le temps d'apprentissage selon un emploi du temps équitable pour les enseignants (pédagogie de la classe inversée), en vue d'alléger les classes de cours, comme cela a été préconisé par le ministère.

Il est à rappeler que le ministère a élaboré des cadres de référence pour les trois types d'enseignement: école présentielle, école à distance et école alternée, ainsi que pour le soutien pédagogique.



Paris totalement masqué *Plus de 180.000 morts aux Etats-Unis*



Les Parisiens sortent masqués depuis vendredi : devant la recrudescence du Covid-19, la France a rendu le masque obligatoire partout dans sa capitale, alors que l'Allemagne renforce son arsenal contre la pandémie qui a dépassé le cap des 180.000 morts aux Etats-Unis, le pays le plus endeuillé.

Depuis 08h00 (06H00 GMT) vendredi, le port du masque - jusqu'à présent limité à quelques secteurs très fréquentés - est de rigueur à tout moment dans toutes les rues de Paris sous peine d'une amende de 135 euros. La mesure concerne tous les piétons, de même que les motards. A la demande de la mairie, les cyclistes et les adeptes du footing en ont été exemptés in extremis. "Ça me surprend que ça vienne si vite. On a déjà du mal à respirer !

Encore, dans les transports je comprends, mais je ne pense pas que le virus se promène dans l'air comme ça", réagit Marie-tha Adhot, une quadragénaire fumant sa cigarette. Sylvie Soufir estime au contraire que le gouvernement aurait "dû le faire depuis bien longtemps". Je pense qu'ils ont attendu que l'été passe, peut-être pour laisser les touristes et les gens consommer." La généralisation du masque pourrait gagner d'autres grandes villes du pays, où un record de contaminations a été atteint jeudi avec 6.111 nouveaux cas en 24 heures. Un total de 21 départements sont désormais placés en "zone rouge", dont celui des Alpes-Mari-

times (sud-est) où doivent avoir lieu les deux premières étapes du Tour de France cycliste qui commence samedi.

Le départ à Nice se tiendra donc en "quasi huis clos", selon une décision des autorités, et le long du parcours dans la ville et dans son arrière-pays montagneux, le port du masque sera obligatoire.

Paris est considérée comme une zone à risque par plusieurs pays : la ville vient d'être ajoutée par la Belgique à sa liste des destinations européennes qui ne sont plus autorisées, et le Danemark a déconseillé les voyages "non nécessaires" en France.

L'Allemagne va de son côté augmenter à au moins 50 euros les amendes pour non-port du masque et renforcer les contrôles pour s'assurer du respect des périodes de quarantaine. Même si la propagation du virus dans le pays reste plus faible qu'au printemps, Berlin pointe le fait que "ces dernières semaines, le nombre d'infections a de nouveau augmenté" et s'inquiète surtout de l'importation de nouveaux cas avec les retours de vacances.

"Beaucoup de mobilité a été possible pendant l'été, mais nous devons maintenant être vigilants", a averti la chancelière Angela Merkel. Le pays va aussi prolonger jusqu'à la fin de l'année l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes en plein air, avec une éventuelle dérogation pour les matchs de football.

En Espagne, les enfants devront porter

le masque à tout moment à l'école à partir de 6 ans, a annoncé jeudi le gouvernement. Sur les 14 derniers jours, le pays a enregistré 190 nouveaux cas pour 100.000 habitants, de loin le taux le plus élevé dans l'Union européenne.

Mais c'est aux Etats-Unis que le virus a été le plus meurtrier. Un nouveau palier a été franchi jeudi avec 180.527 décès pour 5.860.397 cas recensés, selon le comptage de l'Université Johns Hopkins. En 24 heures, le coronavirus a tué 931 personnes supplémentaires. Ce qui n'a pas empêché le président Donald Trump, qui a accepté formellement jeudi l'investiture républicaine pour briguer un second mandat, de vanter son action face au Covid-19 et de prédire l'éradication prochaine de la maladie, dans un discours combatif. "Nous produirons un vaccin avant la fin de l'année, et peut-être même plus tôt", a-t-il promis devant ses partisans à Washington. "Nous vaincrons le virus, mettrons fin à la pandémie et émergerons plus forts que jamais", a encore assuré M. Trump, très critiqué pour ses atermoiements face à la pandémie dont il a longtemps promis qu'elle disparaîtrait par "miracle".

La pandémie a tué au moins 826.512 personnes dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP jeudi à 11h00 GMT. Après presque six mois de fermeture, et plusieurs semaines après de grands musées européens comme le Louvre,

le MoMA - célèbre musée d'art moderne new-yorkais - a été jeudi le premier grand musée de la "grosse pomme" à rouvrir ses portes. Pour le plus grand bonheur de ses rares visiteurs, la jauge étant limitée à 100 personnes par heure. "J'aime quand il n'y a pas trop de monde, que les gens ne parlent pas et ne prennent pas de photo, tout ça est formidable", savoure Alan Orenbuch, 66 ans.

En Amérique latine - région du monde comptant le plus grand nombre de contaminations - l'activité reprend à Bogota, où les embouteillages ont refait leur apparition : malgré la forte circulation du virus, et pour relancer le commerce, les huit millions d'habitants de la capitale colombienne ont été autorisés à reprendre leurs activités après plus de cinq mois de confinement. Un assouplissement fondé sur l'utilisation généralisée du masque dans l'espace public.

En Argentine, la ville de Buenos Aires a adopté jeudi une loi assurant un "droit à l'adieu" pour les patients atteints de formes graves du Covid-19, qui meurent souvent dans la solitude. Un proche âgé de 18 à 60 ans pourra ainsi accompagner le malade du coronavirus en phase terminale. "Dans une grande partie du monde, on a défini le coronavirus comme la maladie de la solitude. Il existe de nombreux cas où les proches ressentent que leurs êtres chers sont morts de se sentir trop seuls", a expliqué l'initiateur du projet de loi, le député Facundo del Gaiso.

Trump se déchaîne contre Biden

Le président américain Donald Trump a formellement accepté jeudi la nomination du Parti républicain pour un second mandat en se présentant comme un rempart face à Joe Biden, qualifié de fossyeur de la grandeur de l'Amérique. A moins de 70 jours de l'élection, Donald Trump a clôturé la convention républicaine en dénonçant la "faiblesse" de son adversaire, résumant son bilan à une série de "trahisons" et de "gaffes", et le présentant comme une marionnette de la "gauche radicale". "Il a passé toute sa carrière du mauvais côté de l'histoire", a-t-il lancé en évoquant l'ancien vice-président de Barack Obama, élu pour la première fois au Sénat il y a près d'un demi-siècle. "Personne ne sera en sécurité dans l'Amérique de Biden", a ajouté le milliardaire républicain dans un contexte de superposition de crises - sanitaire, économique, sociale - et de tensions raciales qui rendent l'issue du scrutin du 3 novembre imprévisible.

Dans un discours combatif, mais pas aussi sombre que celui prononcé il y a quatre ans, il a longuement vanté son action face au Covid-19 et prédit la fin prochaine de la pandémie. "Nous produisons un vaccin avant la fin de l'année, et peut-être même plus tôt", a-t-il lancé dans une allusion à une possible annonce de taille avant le scrutin présidentiel où il briguera un second mandat de quatre ans. "Nous vaincrons le virus, mettrons fin à la pandémie et émergerons plus forts que jamais", a encore assuré le 45e président américain, très critiqué pour ses atterissements face à la pandémie dont il a longuement promis qu'elle disparaîtrait par "miracle".

Les Américains n'apprécient guère la façon dont Donald Trump gère cette crise sanitaire sans précédent, qui a fait plus de 180.000 morts aux Etats-Unis. Selon la moyenne des sondages établie par le site FiveThirtyEight, 58,2% désapprouvent sa réponse face à la pandémie (38,7% approuvent).

Largement devancé dans les sondages nationaux, donné battu dans de nombreux Etats-clés, Donald Trump répète que les enquêtes d'opinion ne reflètent pas l'état d'esprit de l'Amérique et se dit convaincu qu'il créera la surprise, comme en 2016. "Ils m'attaquent parce



seul que je me bats pour vous", a-t-il lancé, se posant en défenseur d'une Amérique méprisée par Washington.

Scène inédite, et longtemps inimaginable, les pelouses de la Maison Blanche avaient été transformées en scène de meeting politique. Des rangées de chaises blanches ont été installées pour accueillir quelque 1.000 invités face à deux gigantesques écrans où les noms Trump et Pence et le slogan "Make America Great Again!" brillaient dans la nuit. Pas de distanciation sociale, peu d'invités portant le masque: tout a été fait lors de cette grand-messe républicaine pour renforcer l'idée, à rebours du consensus scientifique, que la pandémie appartient déjà largement au passé. Le choix de ce bâtiment fédéral chargé en symboles pour un discours éminemment politique, au service d'un

seul parti, a suscité une levée de boucliers. Mais l'ancien homme d'affaires a balayé d'un revers de manche les questions éthiques: "C'est un lieu où je me sens bien, c'est un lieu où le pays se sent bien". Il s'est aussi posé en défenseur de "la loi et l'ordre". "Si le Parti démocrate veut se ranger du côté des anarchistes, des agitateurs, des émeutiers, des pilliers et des brûleurs de drapeau, c'est leur problème, mais en tant que président, je m'y refuse", a-t-il lancé.

Depuis plusieurs jours, la petite ville de Kenosha (Wisconsin), où un jeune Afro-Américain, Jacob Blake, a été grièvement blessé par des policiers, est le théâtre de manifestations et de violences. Le candidat démocrate Joe Biden avait par avance dénoncé ce qu'il estime être une exploitation cynique d'événements tragiques de la part du président. "Il voit cela à travers le

prisme des bénéfices politiques qu'il peut en retirer", a-t-il affirmé sur MSNBC. "Il espère plus de violence, pas moins. Il met de l'huile sur le feu".

En début de soirée, quelques centaines de manifestants "Black Lives Matter" s'étaient rassemblés devant la Maison Blanche pour crier leur colère et exiger le départ de Donald Trump. Cette nouvelle mobilisation contre les violences policières et le racisme soulève des questions délicates pour Joe Biden. Il devra trouver le ton juste, sur fond de pressions contradictoires venues de sa droite et de sa gauche au sein de son propre parti.

S'il a condamné les "violences inutiles", il a aussi exprimé sa solidarité avec les manifestants et dénoncé une nouvelle fois le "racisme généralisé" qui mine la société américaine.

"Je suis victime d'un règlement de compte", affirme l'ex-président mauritanien



L'ex-président mauritanien Mohamed Ould Aziz a dénoncé jeudi soir à Nouakchott "un règlement de compte" et "une détention arbitraire", trois jours après un interrogatoire policier d'une semaine sur des soupçons de corruption. "Je suis victime d'un règlement de compte mais je vais

me défendre", a assuré lors d'une conférence de presse M. Aziz. "J'ai passé sept jours en détention arbitraire injuste alors que je suis venu de façon volontaire dans ma voiture à la sûreté de l'Etat", a expliqué l'ex-dirigeant mauritanien de 2008 à 2019. C'est sa première déclaration publique depuis son départ du pouvoir en août

2019. "Je n'ai répondu à aucune question car la procédure est illégale", a-t-il indiqué, tout en précisant "avoir confiance en la justice" de son pays. M. Aziz s'était rendu le 17 août au siège de la Direction générale de la sûreté nationale, répondant à une convocation.

Au terme de cet interrogatoire policier le 24 août, il n'a pas été inculpé mais son passeport a été retenu. Il lui est interdit de quitter Nouakchott, selon son avocat, Taghioullah Aïda. M. Aziz doit répondre à de "fortes présomptions de mauvaise gouvernance et de détournements de biens publics", avait auparavant indiqué une source sécuritaire à l'AFP.

Le président Aziz avait pris le pouvoir dans ce pays d'Afrique de l'Ouest de 4,5 millions d'habitants par un coup d'Etat militaire en 2008, puis remporté la présidentielle en 2009 et en 2014. L'actuel président, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui lui a succédé en août 2019, fut son chef de cabinet et ministre de la Défense.

M. Aziz a depuis lors été marginalisé par le nouveau pouvoir. En décembre 2019, il avait perdu la direction de l'Union pour la Répu-

blique (UPR), parti qu'il a pourtant fondé. "La commission d'enquête parlementaire est illégalement composée. Je connais parfaitement tous les membres de cette (commission) et pourquoi ils sont là. Chacun de ses membres traîne des affaires qui le disqualifient", a affirmé jeudi soir, sans plus de détails M. Aziz. Une commission parlementaire, chargée en janvier de faire la lumière sur plusieurs dossiers pendant ses années à la tête de l'Etat, a transmis début août son rapport à la justice mauritanienne.

Parmi les dossiers étudiés par la commission parlementaire figurent la gestion des revenus pétroliers, la vente de domaines de l'Etat à Nouakchott, la liquidation d'une société publique qui assurait l'approvisionnement en denrées alimentaires ou encore les activités d'une société chinoise de pêche, Pully Hong Dong, selon des sources parlementaires.

L'ex-président Aziz avait ignoré début juillet une convocation de la commission parlementaire. Les députés ont ensuite voté fin juillet une loi instituant une haute Cour de justice, compétente pour juger le chef de l'Etat et les ministres en cas de "haute trahison".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

DÉCONCERTANT	TUMULTUEUX	POSSÉSSIF	GRAND BOA	EN APARTÉ	POSSÉSSIF	CRIQUE SECONDAIRE	GROSSE CHALEUR	CÉRÉMONIE RÉGLÉE	NE PAS OBSERVER
								EN BRIDE ÉPREUVE DE SKI	
FUMISTE									
		GODICHE		LETTRES DE ROTH	REVENDEUR DE DROGUE PAYER				
CONIFÈRE PLUS						NOTE			GRASSE
RIRE UN PEU							FLAGRANT DÉLIT MEC		
PANIER À FOND PLAT				MENEUR DE JE		ROCHE CREUSE			
GRAND CANARD						FIN D'ANNÉE	STATION ORBITALE RUSSE		
							DÉBUT D'INCARCINATION	ANGOÏSE	
APAISÉS		COLÈRE	EXCÈS DE POIDS						POSSÉSSIF
À L'ENVERS: FEMME AIMÉE				ÉCHEC COMPLET		À L'ENVERS: TALIDIS			
						HUTTE	RADIUM		
BISQUER									
TESSON				CUPIDES					

Solution mots flechés d'hier

REVÊTE	IMAGÉ	INTERZÉ	NON DE	APPRE	UP BOUT	L	ACTRICE	C	B	COMPLÈT
A	C	C	U	S	E	E	A	M	O	K
PASSE	H	O	B	B	Y	M	U	N	I	
PARQUE	E	M	U	O	B	T	E	N	I	R
PIÈCE	M	P	T	H	E	I				
INCLINÉ	I	L	A	C	T	R	I	C	E	S
COMPLÈTE	S	I	Q	I	N	F	I	M	E	
ASSISTÉ	S	E	C	O	U	R	S	P	A	R
ASSISTÉ	I	C	I	E	I	A	N	E		
CRÉDIT	T	N	T	N	A	S	O	L	E	N
CRÉDIT	O	E	M	I	S	I	A			
CRÉDIT	M	I	E	R	U	E	T	A	D	
CRÉDIT	R	A	T	A	U	S	T	E	R	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthry
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laïyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
2ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3					■					
4			■							
5				■					■	
6		■				■				
7			■							■
8						■				
9		■								
10			■						■	

HORIZONTALEMENT

- 1- Il faut savoir l'accepter
- 2- Prête un de ses organes - Eau d'Europe
- 3- Est au courant - Dompnai
- 4- Iridium - Elles font l'année
- 5- Précis - Risquer
- 6- Via - Pratique culturelle
- 7- Personnel - Jérémias
- 8- Attaches - Bilan
- 9- Se rebellera (Se...)
- 10- Suit le titre - Souvent unique... - Nazis

VERTICALEMENT

- 1- Sans-gêne
- 2- Le soleil le fit chuter - Nickel
- 3- Créance - Se font au labo - Forme d'en
- 4- Barils - Prière de messe (... de)
- 5- Liant - Temps grec
- 6- Rétabli - Renvoi
- 7- Descendants de Jacob
- 8- Renon
- 9- Coterie - Lignée slave
- 10- Extrême maigre - Pile

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	R	B	I	L	L	A	R	D
2	H	U	E	E	S	■	E	R	I	E
3	A	R	A	L	■	C	T	M	■	L
4	M	A	L	■	A	R	T	E	R	E
5	B	L	I	S	T	E	R	■	U	T
6	R	■	S	E	R	V	E	U	S	E
7	A	V	A	L	E	E	■	T	E	R
8	N	A	I	S	■	E	R	E	■	E
9	L	I	T	■	U	S	U	E	L	■
10	E	N	■	O	N	■	A	S	E	R

Grilles de sudoku

Facile

			6		8		7	
1				5				
9		6	1		7		3	
		8			5		4	7
4		1		8		9		5
5	2		9			1		
	4		8		9	7		2
				3				4
	1		7		2			

Moyen

2	7				6			4
		5	1			9		
			7	3			2	
		7		4	9			3
4	9						6	8
5			2	8		4		
	5			1	3			
		9			5	6		
1			9				3	5

Difficile

2				6	3			5	9
					5				
4	1		8						
7		9		1					
	3						6		
				2		4		7	
					6		7	2	
					8				
3	8		1	4					6

Expert

	7			9					
			4		3	7			
	2	8							4
	1		5			8	9		
2									1
	8	9			1		7		
8						5	4		
		4	6		8				
				7				1	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	1	3	4	9	5	7	8	2
2	7	4	6	3	8	1	9	5
5	8	9	7	1	2	3	4	6
7	5	8	9	2	4	6	3	1
9	6	1	5	7	3	8	2	4
3	4	2	1	8	6	9	5	7
8	3	5	2	6	7	4	1	9
4	9	6	8	5	1	2	7	3
1	2	7	3	4	9	5	6	8

Moyen

9	5	4	2	3	7	8	1	6
7	2	6	8	1	4	9	3	5
1	8	3	9	5	6	7	2	4
6	4	7	3	2	8	5	9	1
2	3	9	1	4	5	6	8	7
8	1	5	7	6	9	3	4	2
3	6	2	5	8	1	4	7	9
4	9	8	6	7	2	1	5	3
5	7	1	4	9	3	2	6	8

Difficile

8	4	5	1	3	2	9	7	6
9	2	7	4	5	6	8	1	3
6	3	1	9	8	7	2	5	4
2	8	6	3	7	5	1	4	9
7	9	4	8	2	1	3	6	5
1	5	3	6	9	4	7	2	8
3	7	2	5	6	9	4	8	1
5	1	9	7	4	8	6	3	2
4	6	8	2	1	3	5	9	7

Expert

7	5	8	6	3	1	9	2	4
1	2	4	5	8	9	6	7	3
3	9	6	4	2	7	1	8	5
2	8	5	3	1	4	7	9	6
6	7	3	9	5	2	4	1	8
9	4	1	8	7	6	3	5	2
5	3	9	1	6	8	2	4	7
8	1	7	2	4	3	5	6	9
4	6	2	7	9	5	8	3	1

Economie



La BEI et Al Amana Microfinance scellent un accord de financement de 3 millions d'euros en faveur des micro-entreprises et TPE

La Banque européenne d'investissement (BEI) et Al Amana Microfinance ont procédé jeudi 27 août à la signature d'un contrat de financement d'un montant de 3 millions d'euros.

L'accord de financement, qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative européenne pour l'inclusion financière déployée dans sept pays du Sud, dont le Maroc, « a pour objectif de soutenir les micro, très petites entreprises (TPE), et travailleurs indépendants ayant un accès très limité aux financements classiques », ont souligné les deux parties.

Soulignons que ce financement intervient dans le cadre du Mécanisme de capital-risque pour les pays voisins du Sud créé par l'Union européenne et la BEI pour soutenir le développement du secteur privé, la croissance inclusive et la création d'emplois dans le secteur privé, ont indiqué la banque de l'Union européenne (UE) et le leader de la microfinance au Maroc dans un communiqué conjoint.

Pour les signataires, l'accord entre la BEI et Al Amana répond pleinement aux objectifs de l'UE et de développement durable des Nations unies ; à savoir : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, promouvoir une croissance inclu-

sive et durable, un emploi et un travail décent pour tous.

Selon les termes de l'accord, environ 11.560 entrepreneurs ayant un accès très limité aux ressources financières pourront bénéficier de ce projet de financement européen, indique-t-on.

La même source précise qu'« une attention particulière sera accordée aux femmes avec un objectif de 45%, ainsi qu'au développement des activités génératrices de revenus en zones rurales, à hauteur de 48% de l'enveloppe dédiée, grâce au réseau de distribution d'Al Amana ».

Ce partenariat permettra concrètement de financer des micro et TPE pour des activités génératrices de revenus accordées dans les zones urbaines et rurales, y compris les travailleur-ses indépendant-es, les propriétaires uniques et les micro-entrepreneures, ont expliqué les parties signataires. Et de préciser qu'il sera accordé des prêts inférieurs à 14.000 EUR en ligne avec le montant maximum autorisé par la réglementation marocaine, soit 150.000 DH pour les institutions de microfinance.

« Ce nouvel accord soutiendra plus particulièrement l'entrepreneuriat des femmes et le développement de projets dans les zones

rurales. Il s'inscrit dans notre engagement en faveur de l'inclusion sociale et de la création de valeur par des entrepreneur-es qui n'ont pas toujours accès aux financements classiques. C'est aussi par eux que le développement économique et social se construit », a déclaré Emma Navarro, vice-présidente de

la BEI.

Citée par le communiqué, elle a ajouté : « Nous appuyons de grands projets structurants, mais nous accordons également une importance cruciale aux différentes solutions de développement économique et social. »

« Par cette signature, nous visons à élargir l'accès des très petites/moyennes entreprises à davantage d'options de financement, afin de soutenir le développement de l'entrepreneuriat local, notamment féminin », a de son côté relevé l'Ambassadrice de l'Union européenne au Maroc, Claudia Wiedey.

Si cette contribution permet, par ailleurs, d'offrir des conseils techniques à l'institution de microfinance Al Amana et à ses clients, la signature de cet accord « vient également renforcer le soutien existant de l'Union européenne à la Stratégie nationale d'inclusion financière, à travers le programme Maroc-UE d'appui à la compétitivité (PACC), pour accompagner la croissance inclusive et la création d'emplois du secteur privé au Maroc », a affirmé la diplomate de même source.

Directeur général d'Al Amana Microfinance, Youssef Bencheqroun a pour sa part affirmé que « ce partenariat, conclu avec la

BEI, vient conforter la position de l'institution et appuyer ses efforts en matière de financement et d'accompagnement des micro et très petites entreprises pour soutenir le développement de leurs activités, créer des emplois et stimuler la croissance ».

L'occasion pour ce dernier de rappeler que « conformément à sa mission et orientations stratégiques, Al Amana a toujours œuvré pour promouvoir l'inclusion des populations exclues des systèmes de financement classiques ».

Comme cela est rappelé sur son site officiel, la BEI est un partenaire privilégié du Maroc depuis 40 ans. En 2019, ce sont plus de 300 millions d'euros d'investissements qui ont été consacrés à la mise en œuvre de projets dans des secteurs clés de l'économie marocaine tels que le soutien aux entreprises, l'agriculture, l'eau et l'assainissement, le transport ou encore les énergies renouvelables, peut-on lire.

Al Amana Microfinance, considéré comme le leader de son secteur d'activité, dans la région MENA, compte à ce jour plus de 2.500 collaborateurs animant un réseau de 650 agences dont 86 agences mobiles desservant les zones rurales enclavées.

Alain Bouithy



Près de 11.560 micro-entrepreneurs pourront bénéficier de ce projet dont environ 45% de femmes et 48% en zones rurales

Hausse des levées brutes du Trésor à fin juillet

Les levées brutes du Trésor se sont accrues, en glissement annuel, de 39,1%, au terme des sept premiers mois de 2020, pour atteindre 95,1 milliards de dirhams (MMDH), selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Cette hausse a concerné le volume souscrit en maturités courtes et moyennes, souligne la DEPF dans sa note de conjoncture du mois d'août, précisant que celui des maturités courtes a plus que quadruplé, passant de 4,4 MMDH à 18,3 milliards, soit 19,3% des levées après 6,4% l'année précédente.

Quant au volume des maturités moyennes, il s'est accru de 90,4% pour atteindre 48,2 MMDH, prédominant les levées à hauteur de 50,6% après 37% une année auparavant, ajoute la Direction.

En revanche, le volume levé en maturités longues s'est

replié de 26,1% pour se situer à 28,6 MMDH, représentant ainsi 30,1% des levées après 56,6% un an auparavant.

Compte tenu de la baisse, en glissement annuel, des remboursements du Trésor de 3,4% pour se situer à 52,9 MMDH à fin juillet 2020, les levées nettes du Trésor ont plus que triplé par rapport à fin juillet 2019, passant de 13,6 MMDH à 42,2 MMDH.

Au cours du mois de juillet 2020, les levées brutes du Trésor au niveau du marché des adjudications se sont repliées, par rapport au mois de juin 2020, de 67,2% pour se situer à 9,3 MMDH, fait savoir la même source.

Ces levées ont été prédominées par les maturités courtes à hauteur de 51,5% contre 9,7% en juin, suivies des maturités longues (34,4% après 9%) et moyennes (14,2% après 81,3% le mois antérieur).

Le Trésor place

4,02 MMDH d'excédents

La Direction du Trésor et des finances extérieures (DTFE), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la réforme de l'administration, a lancé jeudi trois opérations de placement des excédents de trésorerie d'un montant global de 4,02 milliards de dirhams (MDH).

Il s'agit d'un placement avec prise en pension de 2 milliards de dirhams (MMDH) souscrit sur sept

jours au taux moyen pondéré de 1,30%, indique la DTFE dans un communiqué.

Le deuxième placement, également avec prise en pension, porte sur un montant de 1,92 MMDH, une durée d'un jour et un taux de 1,11%, fait savoir la même source, ajoutant que le troisième de 100 millions de dirhams, en blanc, est souscrit sur une journée au taux de 1,5%.

Faut-il épargner ou investir par temps de crise ?

Les comportements socio-économiques et préventifs des ménages face à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) engagent plusieurs réflexions. Une catégorie des épargnants voit en cette crise un terrain propice aux bonnes affaires et aux investissements. D'autres privilégient la précaution.

En fonction de la situation financière et des objectifs patrimoniaux de chacun, la question d'investir ou de mettre son argent à l'abri s'impose au moment de placer ses économies.

Pour les professionnels de la gestion du patrimoine, l'épargne de précaution est une décision sage. Compte tenu du contexte de crise actuelle où les risques subsistent toujours, ils incitent les ménages à placer leur argent avec beaucoup de prudence, note la MAP.

L'épargne de précaution, que les professionnels conseillent d'utiliser en cas de force majeure, peut être placée ou simplement préservée sur un compte bancaire, pour être ensuite orientée vers une épargne financière pour mieux valoriser, voire protéger son capital.

Il s'agit notamment de fructifier son épargne auprès de compagnies d'assurances, de caisses de retraite ou encore de banques qui proposent plusieurs produits dont l'assurance-vie, les dépôts à terme et les comptes sur carnet.

Cette catégorie de produits d'épargne est réputée pour sa sécurité, selon les spécialistes de l'épargne, qui expliquent que les fonds déposés auprès de ces organismes, sont adossés à des mécanismes de protection qui garantissent ces produits en cas de crise financière ou de faillite.

Parmi les acteurs structurellement épargnants au Maroc, les sociétés de gestion des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) qui continuent d'avoir la cote auprès des épargnants, malgré la crise. Ces actifs générateurs de revenus régu-



liers, qui regroupent des titres diversifiés permettant une meilleure gestion de risque, ont démontré leur résilience avec un encours sous gestion avoisinant les 500 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2020.

A contrario, le placement de l'épargne signifie une perte d'argent et s'avère être moins rémunérateur pour certains, qui préfèrent largement miser sur des investissements plus rentables, quitte à prendre des risques.

En effet, en réponse au ralentissement de la croissance économique, les banques centrales à

travers le monde, ont mis en œuvre des politiques monétaires très accommodantes, en faveur de la baisse des taux, notamment Bank Al-Maghrib (BAM) qui a décidé d'abaisser son taux directeur en le ramenant à 1,5%.

Une baisse qui agit indéniablement sur le rendement et la rémunération des différents produits d'épargne, et par la force des choses sur les taux servis aux épargnants, puisque le taux directeur conditionne l'évolution du coût de l'argent.

Cette diminution devrait profiter, dans une autre mesure, à l'éco-

nomie réelle en facilitant l'accès aux crédits, grâce à la baisse des taux d'intérêt desservis par les banques commerciales, qui se refinancent à moindre coût auprès de la banque centrale.

Elle permettrait également un ajustement à la hausse de la demande sur les biens de consommation et d'équipement en cette période de crise. Une bonne nouvelle pour les futurs investisseurs qui souhaitent recourir à la dette pour s'enrichir et se constituer un capital, ou investir leurs fonds propres dans des projets rentables, au lieu de placer leurs épargnes.



Une catégorie des épargnants voit en cette crise un terrain propice aux bonnes affaires et aux investissements

Le CRVE de Casablanca tient sa troisième réunion

Le Comité régional de veille économique (CRVE) de Casablanca-Settat a tenu, mercredi, sa troisième réunion qui a été l'occasion de présenter la restitution des recommandations issues de la concertation générale lancée et orchestrée par le Centre régional d'investissement (CRI).

Cette concertation s'est basée sur une démarche participative, innovante et créative qui a su mobiliser plus de 120 organismes tout statut confondu, indique la wilaya de Casablanca-Settat dans un communiqué sanctionnant les travaux de cette réunion présidée par le wali de la région, Saïd Ahmidouch, en présence du président du Conseil de la région, Mustapha Bakkoury.

Dans le même contexte, huit groupes de travail sectoriels, dont la mission de coordination incombe au CRI, ont été constitués dans l'objectif de débattre et d'apporter des idées, des projets et des recommandations à même de permettre la reprise de l'activité des secteurs les plus impactés, à savoir le tourisme, l'industrie, l'artisanat et l'économie sociale et solidaire, les industries créatives et culturelles, le commerce, l'agriculture et la pêche, le bâtiment et travaux publics (BTP) et le climat des affaires, rappelle la même source.

Les participants à cette réunion ont félicité le CRI de la qualité du livrable et de la pertinence de la démarche de concertation et

d'échange fructueux avec l'ensemble des opérateurs locaux, lequel échange a permis d'élaborer 365 recommandations, rapporte la MAP.

Certaines de ces recommandations seront remontées au Comité de veille économique (CVE) et d'autres seront portées par les acteurs de la région, dans l'optique de mettre en place une feuille de route et un plan d'actions déployables au niveau régional, autour de mesures réalistes et réalisables, répondant au contexte de la crise sanitaire et permettant l'amorçage d'une relance économique régionale.

Les recommandations et les pistes d'actions concernent principalement les volets de financement, fiscalité, foncier, accompagnement,

digitalisation et facilitation administrative, formation, promotion et marketing territorial, développement durable et inclusif et bien d'autres.

A cet effet, les huit groupes de travail qui sont présidés chacun par un chef de file qui est le représentant régional du département ministériel en charge du secteur concerné, se chargeront de pousser la réflexion et de classer parmi les 365 recommandations recueillies, celles à caractère conjoncturel, celles à caractère prioritaire et celles nécessitant des préalables, tout en identifiant les mesures à déployer sur le court, le moyen et le long termes.

S'exprimant à l'issue de cette réunion, M. Ahmidouch, cité par le

communiqué, a souligné l'importance que constitue ce viviers de recommandations, relevant qu'il est maintenant attendu de la part de tous les intervenants un travail de hiérarchisation, de priorisation afin de pouvoir traduire sur le terrain les actions les plus concrètes et qui répondent aux contraintes économiques liées à la conjoncture actuelle.

Le wali a également invité le CRI, coordinateur des travaux du CRVE, à organiser une série de réunions avec les chefs de file pour se pencher sur l'élaboration des plans d'actions et le déploiement rapide des mesures de relance économique au niveau de la région de Casablanca-Settat.

Le déclin du cinéma égyptien accentué par la pandémie



Déjà en déclin depuis plusieurs décennies, l'industrie égyptienne du cinéma autrefois surnommée "Hollywood du monde arabe", vient de subir un nouveau coup dur avec des salles obscures désertées pour cause de pandémie de nouveau coronavirus. De Damas à Bagdad en passant par Rabat, la culture cinématographique égyptienne a longtemps dominé et influencé le monde arabe. Durant cet âge d'or survenu au milieu du siècle dernier ont émergé des artistes de renom international comme les acteurs Gamil Ratib, Omar Sharif ou le réalisateur Youssef Chahine. Puis le déclin a commencé notamment avec le retrait des subventions étatiques dans les années 1970 et la production de films commerciaux de qualité moindre. Le public a également fui les salles égyptiennes dans les années d'instabilité politique qui ont suivi la révolte populaire de 2011 et la chute du président Hosni Moubarak. Mais selon les professionnels du secteur, la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus a des répercussions sans précédent. "Cette année a marqué de grandes pertes pour l'industrie

du cinéma égyptien", affirme à l'AFP l'acteur Sherif Ramzy. Les salles de cinéma, qui ont fermé en mars en raison de la pandémie de Covid-19, ont commencé à rouvrir timidement au début de l'été, le gouvernement imposant une capacité de 25% seulement. Et les sorties des films ont été retardées de même que les tournages. "L'industrie était complètement à l'arrêt pendant environ quatre mois", explique Ramzy, estimant que la réouverture partielle des salles n'a pas aidé "à relancer la machine".

Un seul film est sorti cet été pendant les fêtes de l'Aïd al-Adha, une comédie intitulée Al-Ghassala (La machine à laver). En temps normal, six ou sept films sortent à cette période de l'année.

Près de 100.000 cas de nouveau coronavirus ont été détectés en Egypte, selon les statistiques officielles, et des experts médicaux craignent, comme ailleurs, l'arrivée d'une deuxième vague dans ce pays de 100 millions d'habitants. Plusieurs personnalités égyptiennes, parmi lesquelles des acteurs de premier plan, ont été testées positives au nouveau corona-

virus après les tournages de traditionnelles séries du ramadan en avril.

En juillet, l'actrice Ragaa al-Guiddawi est décédée à 81 ans des suites de la maladie Covid-19. Les plateaux de tournages, qui peuvent contenir plus d'une centaine de personnes, se sont partiellement vidés. Les maquilleuses ou les costumiers, obligés d'avoir des contacts physiques, n'ont pu poursuivre leur activité. Selon le Centre égyptien pour les études économiques (ECES), le secteur compte au moins un demi-million d'employés dont 40% sont permanents. "Nous avons payé le personnel pendant des mois et n'avons eu aucun revenu", affirme Ramzy, qui dirige une compagnie de production.

Les revenus du secteur ont atteint 60 millions d'euros pour 33 films l'an dernier, selon l'ECES. Malgré la baisse des recettes, le cinéma égyptien reste le premier dans le monde arabe "en termes de revenus", selon la même source. "Les prévisions pour 2020 sont bien moindres", déplore le producteur Mohamed Hefzy. "Nous allons devoir attendre le retour complet à la normale, peut-être l'année

prochaine", indique-t-il à l'AFP. Partout dans le monde, le confinement a contraint les cinéphiles à se tourner vers les services en ligne. En Egypte, ils ont choisi en majorité l'application Watch iT, lancée l'année dernière. En mars, "le service a vu une forte hausse des abonnements avec plus de 30% d'utilisateurs journaliers", explique à l'AFP Moustapha Bekheet, un des responsables de Watch iT, en évoquant une hausse des utilisateurs de "plus de 89%" pendant le ramadan. Durant le mois de jeûne musulman, le service qui possède déjà les droits pour plus de 65.000 heures de contenu en ligne, a acquis de nouveaux droits notamment pour des séries TV. Selon Hefzy, la transition vers les plates-formes en ligne est "un développement naturel, que le Covid-19 n'a fait qu'accroître". Ces plates-formes couvrent les pertes pour les producteurs pendant la pandémie, ajoute-t-il tout en reconnaissant qu'elles ne "peuvent pas remplacer les salles de cinéma". "L'expérience du cinéma reste unique et importante, elle devrait être préservée", estime-t-il.

Banksy au secours des migrants, affrète un navire en Méditerranée



Street artiste Banksy a financé un nouveau navire pour porter secours aux migrants en Méditerranée, qui est déjà sur zone et a secouru 89 personnes. Baptisé du nom de "Louise Michel", anarchiste française du XIXe siècle, le navire décoré d'un graffiti de l'artiste britannique est parti le 18 août du port espagnol de Borriana, près de Valence, a révélé dans la nuit de jeudi à vendredi le journal britannique The Guardian. Il a été affrété dans le plus grand secret, et a récupéré jeudi 89 personnes, dont 14 femmes et deux enfants, en Méditerranée centrale

selon ce journal, qui ne précise pas la position exacte du bateau. "Il recherche maintenant un port maritime sûr pour débarquer les passagers ou les transférer sur un navire des garde-côtes européens".

Un compte twitter à son nom (@MVLouiseMichel) a par ailleurs diffusé une photo, "dans une mer très agitée", d'une opération d'assistance au Sea-Watch 4, autre navire humanitaire des ONG Médecins sans Frontières et Sea-Watch, présent dans la zone depuis la mi-août. "ALLEZ! (en français dans le texte) un bateau sponsorisé par

Banksy et peint par lui, une équipe expérimentée venue de toute l'Europe, le Louise-Michel a déjà sécurisé deux opérations de sauvetage du Sea-Watch4 et a maintenant sauvé 89 personnes par lui-même. Nous nous réjouissons de ce renfort rose!", a publié de son côté PONG Sea-Watch sur twitter. Le Sea-Watch 4 a effectué jusqu'à présent trois sauvetages, récupérant à son bord plus de 200 personnes. Le Guardian a publié en exclusivité plusieurs clichés du Louise-Michel, peint en rose et blanc, avec un graffiti manifestement de Banksy représentant une petite fille en gilet de sauvetage brandissant une bouée en forme de coeur. L'équipage est composé d'une dizaine de membres, des "activistes européens avec une longue expérience des recherches et des secours en mer". Son capitaine est Pia Klemp, une militante allemande pour les droits de l'homme, connue pour avoir conduit plusieurs autres navires de sauvetage, dont le Sea-Watch 3. Elle fait toujours l'objet d'une enquête par la justice italienne, pour "aide à l'immigration illégale" notamment.

Le bateau est un ancien navire des douanes françaises. Avec 31 mètres de long, il est de plus petite taille mais considérable-

ment plus rapide que les habituels navires des ONG intervenant dans la zone, lui permettant de prendre de vitesse les garde-côtes libyens. L'artiste ne serait pas à bord, assure le Guardian, qui ajoute que toute l'opération a été montée entre Londres, Berlin et Borriana. Banksy a contacté Pia Klemp en septembre 2019, explique le Guardian, selon lequel la jeune femme a d'abord cru à un canular. "Bonjour Pia, j'ai lu votre histoire dans les journaux. Tu as l'air d'une dure à cuire", lui a-t-il écrit dans un mail, cité par le journal. "Je suis un artiste du Royaume-Uni et j'ai travaillé sur la crise des migrants, évidemment je ne peux pas garder l'argent. Pourriez-vous l'utiliser pour acheter un nouveau bateau ou quelque chose comme ça? S'il vous plaît, faites-moi savoir", disait ce message, signé "Banksy". Pia Klemp estime que Banksy l'a sollicitée pour son engagement politique: "je ne vois pas le sauvetage en mer comme une action humanitaire, mais comme faisant partie d'un combat antifasciste", a-t-elle déclaré au Guardian. Les dix marins du "Louise-Michel" se disent tous "des activistes anti-racistes et anti-fascistes partisans de changements politiques radicaux", précise le Guardian.

Pour Ultrarêve, son nouveau titre, Aaron fait danser Jean-Claude Van Damme



Cinq ans après *We Cut The Night*, son dernier disque, Aaron est de retour. Le duo français, composé de Simon Buret et Olivier Coursier, arrivera dans les bacs le 18 septembre avec un nouvel opus, *Anatomy of light*, son quatrième album studio. Après *The Flame*, *Odysée* et *Les Rivières*, le groupe dévoile aujourd'hui un troisième single, *Ultrarêve*, assorti d'un clip qui risque fort de ne pas passer inaperçu. En effet, les deux artistes se sont offert les services d'un certain Jean-Claude Van Damme pour danser dans la vidéo !

Ce n'est pas une première pour Aaron qui de décrocher un guest star.

En 2015, en effet, c'est l'acteur John Malkovich qui avait fait une apparition dans le clip *Blouson noir*. Les artistes d'Aaron racontent comment s'est déroulée la prise de contact avec Jean-Claude Van Damme : "Un jour nous avons reçu un e-mail de Jean-Claude Van Damme himself, qui nous a fait part de son amour pour notre musique et qui nous proposait de collaborer sur son projet de long métrage", expliquent-ils. À la suite de cet échange, le duo a eu l'idée de faire participer JCVD au clip, avant que ce dernier ne décide de "tout porter sur ses épaules".

Le résultat est à la hauteur des espé-

rances, aussi surprenant qu'amusant. Jean-Claude Van Damme n'est pas le dernier quand il s'agit de faire preuve d'autodérision et il propose une chorégraphie qui mêle danse et arts martiaux. À la manière d'un pantin désarticulé, il se déhanche sur un style très aérien. Et tombe la chemise...

Le tout d'abord sur un parking californien puis sur une plage. Une prestation qui permet de constater que la plastique de Jean-Claude Van Damme, des pectoraux aux abdos en passant par les biceps est toujours irréprochable alors que l'acteur célébrera en octobre ses 60 ans.

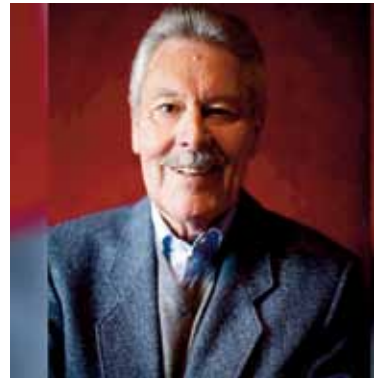
Bouillon de culture

André-Paul Duchâteau

Le romancier et scénariste belge André-Paul Duchâteau, connu pour la série de bandes dessinées des années 60 "Ric Hochet", est décédé mercredi à l'âge de 95 ans, a-t-on appris auprès des éditions du Lombard.

Duchâteau avait travaillé avec le dessinateur français Tibet dès 1955 sur les aventures du journaliste-détective Ric Hochet, qui paraîtra d'abord dans le journal "Tintin". Suivront des dizaines d'albums à partir de 1963 dont l'action se situe en France ou en Belgique avec chacun plusieurs histoires (*Le trésor des Marolles*, *Le nombre maudit*, *Silence de mort...*). Une intégrale en 20 tomes a été publiée par les éditions Le Lombard. "Il faut une immense amitié pour être capable de travailler une soixantaine d'années avec quelqu'un, sans jamais se disputer... Avec Tibet nous n'avons pas vu le temps passer et nous nous sommes vraiment amusés", avait confié Duchâteau, cité dans le communiqué du Lombard.

Le scénariste, né à Tournai, près de la frontière française, a écrit dès l'adolescence et publié son premier roman "Meurtre pour meurtre" à l'âge de 16 ans. Un temps rédacteur en chef de Tintin, il a produit plusieurs centaines d'albums. Outre Tibet, il a collaboré avec Daniel Hulet (Pharaon), William Vance, l'auteur de la série XIII (Bruce J. Hawker) ou Grzegorz Rosinski, le dessinateur de Thorgal (Hans).



Que devient Rupert Grint, l'interprète de Ron Weasley dans Harry Potter ?

Pour toute une génération, il sera toujours Ron Weasley, l'ami rouquin du magicien Harry Potter dans l'adaptation pour le cinéma de la célèbre saga littéraire de J.K. Rowling. Un rôle qu'a tenu pendant près de dix ans le jeune Britannique Rupert Grint. Jusqu'à ce que tout s'arrête en 2011, avec le dernier épisode intitulé *Harry Potter et les reliques de la mort - Partie 2*. Après dix ans d'un succès planétaire qui l'ont fait passer, alors tout jeune, de l'anonymat au statut de star, Rupert Grint s'est tout à coup retrouvé sans réel projet au cinéma, tandis que ses camarades de jeux, Daniel Radcliffe et Emma Watson, voguaient vers de nouvelles aventures.

À part la comédie sortie en 2016, *Moonwalkers*, le jeune comédien n'a guère eu le loisir de travailler. Un calme plat qui a fini par lui donner le blues, et l'a poussé à regarder son expérience dans *Harry Potter* avec amertume. Au début de l'année 2016, *The Sun*, célèbre tabloïd anglais, affirmait que Rupert Grint avait sombré dans la dépression. En décembre 2017, interviewé par le site *Radio Times*, Rupert Grint confiait sans détour ses regrets : "Je pense qu'avoir joué dans les adaptations (de *Harry Potter*, ndr) a tout ruiné pour moi. Je n'aime plus *Harry Potter*, je ne suis pas un fan.

Tout est différent maintenant". Une déclaration qui avait fait saigner le cœur de bon nombre de fans de la saga. Quelques mois plus tard, il confiait au *Daily Mail* s'être "perdu" et n'aspirer "qu'à une vie normale".

Le vent semble enfin tourner dans la bonne direction pour le comédien, grâce aux séries. En 2017 et 2018, Rupert Grint a brillé pendant deux saisons dans la série britannique *Snatch*, inspirée du film éponyme de Guy Ritchie, et qui fut diffusée sur Crackle, une plate-forme de streaming en ligne. Et depuis 2017, il cartonne dans la série à l'humour noir *Sick Note*, diffusée sur Sky1, dont il est le personnage principal : un menteur compulsif à la vie amoureuse mouvementée. Il fait aussi partie de la série ABC contre Poirot (sur myCANAL) dans le rôle du sombre inspecteur Cromie, et où il tient tête au célèbre détective interprété par John Malkovich. Il sera aussi au casting de la première saison du thriller psychologique *Servant*, co-produite par M.Night Shyamalan. Enfin, Rupert voit la vie en beaucoup plus rose, depuis qu'il est devenu papa avec sa compagne, l'actrice Georgia Groome. Désormais tout roule pour Rupert !



5 choses à savoir sur l'ancien James Bond

Sean Connery fête ses 80 ans

À l'occasion de son quatre-vingt dixième anniversaire, retour sur cinq faits marquants dans la vie du tout premier interprète de James Bond au cinéma, Sir Sean Connery !

1-Il a failli devenir sportif professionnel

Avant de devenir un acteur mondialement célèbre, c'est vers le sport que s'est d'abord tourné Sean Connery et en premier lieu vers le culturisme ; malgré un physique avantageux et parfaitement taillé, il ne parvint guère à faire mieux que troisième d'un concours junior de Mister Univers et abandonna très vite l'idée d'une carrière. Ses talents de footballeur ont failli en revanche lui permettre de décrocher le statut professionnel, après qu'un recruteur de l'équipe anglaise de Manchester United lui a proposé de rejoindre les Red Devils. Proposition alléchante mais néanmoins refusée par Sean Connery : "J'ai réalisé que la carrière d'un sportif s'achève à 30 ans et j'en avais déjà 23, j'ai donc pris ce jour-là la décision la plus intelligente de mon existence".

2-Il est marié à une Française

Après un premier mariage avec l'actrice australienne Diane Cilento, Sean Connery a refait sa vie en 1975 avec une peintre française Micheline Roquebrune qui partage encore à ce jour sa vie. Francophile par alliance davantage que par conviction (il possédait toutefois il y a encore peu une splendide villa sur les hauteurs de Nice), l'acteur écossais n'a jamais maîtrisé la langue de Molière.

3-Il soutient l'indépendance de l'Écosse

Natif d'Édimbourg, Sean Connery a toute sa vie durant exprimé sa fierté d'être Écossais. Particulièrement engagé dans le mouvement d'indépendance de son pays, c'est en kilt traditionnel qu'il fut anobli par la Reine Elizabeth II le 5 juillet 2000, un accoutrement ouvertement critiqué par la presse conservatrice britannique. Son attachement envers

l'Écosse se traduit également par sa volonté de ne pas gommer son accent (ne dites jamais à un Écossais qu'il a un accent !), particulièrement dans le film *A la poursuite d'Octobre Rouge* dans le rôle du Commandant russe Marko Ramius.

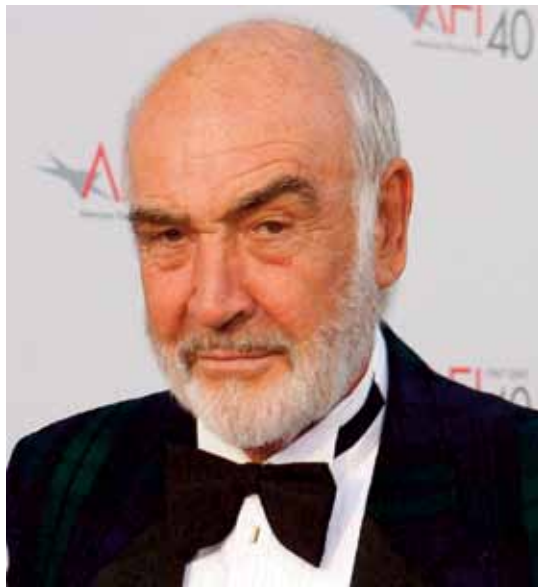
4-Il a gagné un Oscar

On aurait trop souvent tendance à limiter sa carrière à ses seules apparitions dans les James Bond. Ce serait pourtant oublier que tout au long de sa carrière Sean Connery s'est entouré de réalisateurs prestigieux, qu'il s'agisse d'Alfred Hitchcock (Pas de printemps pour Marnie), Steven Spielberg (Indiana Jones et la Dernière Croisade), John Huston (L'Homme qui voulait être roi), Sidney Lumet (Le Crime de l'Orient-Express, The Offence...) ou encore

Brian De Palma avec qui il tourna *Les Incorruptibles*, film qui lui permit d'emporter l'Oscar du Meilleur second rôle masculin en 1988. Sean Connery est le seul interprète de James Bond à avoir remporté un Oscar.

5-Il a porté une perruque dans la plupart des James Bond

Voilà une révélation qui pourrait briser un mythe. Interprète inoubliable de 007 dans six épisodes de la saga James Bond (ainsi que le film non-officiel *Jamais plus Jamais*) rendu célèbre pour son flegme et son sex-appeal sauvage, Sean Connery s'est pourtant vu contraint de porter une pastiche à partir d'*Opération Tonnerre* (1965), la faute à une calvitie précoce qui sied peu avec l'image que l'on se fait du célèbre agent secret.



Jennifer Lopez lance sa marque de cosmétiques !

On ne fut pas vraiment étonné de l'apprendre. Après Rihanna, Victoria Beckham, Alicia Keys ou encore Selena Gomez, J-Lo va sortir sa marque de cosmétique à notre plus grand plaisir ! Ses apparitions, toujours soignées et souvent jalousées, nous prouvent qu'à 51 ans il est toujours possible de sortir du lot ! Sa beauté fait l'unanimité et on a hâte de connaître ses secrets.

C'est via un post Instagram qu'on a appris la nouvelle, l'actrice apparaissait arborant un sourire et un teint lumineux comme à son habitude. Dans la légende on pouvait lire : « Sunset glow #JLoBeauty » Sur un ton mystérieux certes, l'information est quant à elle plutôt claire. On pourra prochainement connaître les secrets du teint légendaire de J-Lo !

Formation spéciale pour Meghan Markle

Épouser un prince n'est jamais sans conséquence. Le 19 mai 2018 à la chapelle Saint-Georges à Windsor, Meghan Markle disait "oui" à son compagnon, le prince Harry. Après l'annonce publique de ses fiançailles en 2017 avec le petit-fils de la reine Elizabeth II, l'ancienne actrice avait été inscrite à un cours lui permettant d'assurer sa protection personnelle.

D'après la biographie *Finding Freedom*, citée par Hello Magazine, la duchesse de Sussex a suivi une formation spéciale de deux jours pour l'aider à se préparer à toutes les situations difficiles comme un kidnapping, étant donné que le prince Harry et Meghan ont reçu un « nombre inhabituellement élevé de menaces ».

Les co-auteurs et journalistes royaux Omid Scobie et Carolyn Durand révèlent à ce sujet : « Meghan a participé à un faux enlèvement, où elle était attachée dans une voiture par un 'terroriste', emmenée à un autre endroit, puis 'sau-

vée' par des policiers qui tiraient avec de faux pistolets (le type utilisé dans les films hollywoodiens) ». « Pendant le simulacre d'enlèvement, Meghan a appris à nouer une relation avec l'ennemi. Elle a également appris comment conduire une voiture si elle est suivie ». Une formation déjà suivie par Kate Middleton, sa belle-soeur, quand elle est devenue un membre à part entière de la famille royale, soit après son mariage avec le prince William en 2011.

Cette formation, validée par tous les membres de la famille royale à l'exception de la reine, est une routine pour les membres de la famille royale ainsi que les expatriés travaillant dans des pays dangereux. Il a déjà été rapporté que le prince William avait suivi cette formation à l'âge de 16 ans, apprenant alors à manipuler une mitrailleuse. L'adolescent avait également été embarqué dans une voiture pendant une fausse embuscade.



Leonardo DiCaprio signe un contrat pour plusieurs films avec Sony Pictures

Leonardo DiCaprio vient de signer un immense contrat avec Sony Pictures via sa société de production Appian Way Productions. Selon Variety, la star du Loup de Wall Street et les patrons de Sony seraient déjà en train de travailler sur deux films alors même que l'encre des signatures est encore fraîche.

Un deal rendu en partie possible par la relation privilégiée qu'entretient Tom Rothman, une des têtes des studios, avec l'acteur oscarisé. En effet, ils travaillent ensemble depuis l'époque de Romeo + Juliet de Baz Luhrmann.

« J'ai rencontré cette étoile filante pleine de talent qu'est Leonardo DiCaprio il y a 24 ans sur Romeo + Juliet, a déclaré Tom Rothman pour célébrer l'événement. Nous avons ensuite embarqué ensemble sur le Titanic et mon admiration pour lui en tant que

génie du cinéma n'a fait qu'augmenter au fil des années depuis.

Ses instincts d'acteur et de producteur sont dédiés à offrir les meilleurs résultats du monde. Chez Sony, on a juste l'impression d'avoir signé le meilleur contrat de tous les temps - Leo est au cinéma ce que Michael Jordan et Tom Brady sont au basket et au football ».

De son côté, Leonardo DiCaprio n'est pas moins réjoui par cet accord. « Depuis plus de 30 ans dans ce business, Tom n'a jamais adhéré aux normes traditionnelles d'Hollywood, a déclaré l'acteur. Il n'a jamais pris le chemin de la sécurité et il estime réellement les réalisateurs et leur vision et soutient avec fermeté l'expérience cinématographique en salle. Je ne saurais être plus excité qu'à l'idée d'entrer dans une nouvelle phase de partenariat avec Sony ».



Beyrouth, l'hommage de Khaled

Elle s'appelle Beyrouth, c'est le titre que Khaled, star du raï des années 90, a sorti le 18 août en hommage à la population libanaise meurtrie par l'explosion dévastatrice du 4 août dernier au port de la capitale, dont le bilan est à ce jour de 177 morts.

"Mon sourire s'est effacé, pour laisser place à la peine que je partage à vos côtés", a expliqué le chanteur de 60 ans, connu notamment pour son tube Aïcha, sorti en 1996. Les bénéfices du single et du clip seront reversés à la Croix-Rouge, précise son label, Aalia Publishing. Pour cette chanson, Khaled s'est associé à un "ami", le musicien libanais Rodge. "Beyrouth a fait face à une explosion qui a dévasté le cœur de cette ville, laissant son peuple meurtri, affamé et sans toit", écrit ce dernier sur sa page Facebook, dont la photo le montre face à

Khaled.

Khaled, surnommé d'abord "Ched Khaled", devient dans les années 90 le chanteur algérien le plus célèbre grâce à des titres comme Didi (1992), Aïcha (1996) et C'est la vie (2012), qui lui valent le titre officieux de "Roi du raï".

Césarisé en 1994 pour la musique de Un, deux, trois, soleil de Bertrand Blier, et remportant le titre d'artiste francophone de l'année aux Victoires de la musique en 1995, le chanteur connaît cependant un coup de frein à sa carrière aux débuts des années 2000. Des duos de taille marquent sa carrière comme ceux avec Mylène Farmer, ou Magic System. Il fait un retour remarqué dans le top 20 français en 2012 avec C'est la vie, un titre plus dance, issu de l'album du même titre. Son dernier à ce jour.

Katy Perry maman pour la première fois

L'année 2020 aura toujours un parfum de bonheur pour Katy Perry et Orlando Bloom. Dans la nuit du 26 au 27 août, l'Unicef - dont les tourtereaux sont les ambassadeurs - a annoncé sur ses réseaux sociaux la naissance du premier enfant du couple. La chanteuse et l'acteur sont les parents comblés d'une petite fille, prénommée Daisy Dove Bloom. Un prénom qui ne surprendra pas les fans de l'interprète de Teenage Dream. En mai dernier, l'artiste de 35 ans sortait le clip de la chanson Daisies dans lequel elle dévoilait une nouvelle fois son baby bump, entièrement nue.

« Nous flottons dans l'amour et l'émerveillement depuis l'arrivée de notre fille, ont confié Katy Perry et Orlando Bloom à l'Unicef. Nous savons que nous sommes les plus heureux car tout le monde n'a pas la chance de connaître un accouchement aussi paisible... Des communautés du monde entier connaissent toujours une pénurie de

soignants et toutes les 11 secondes, une femme enceinte ou un nouveau-né meurt, en grande partie de causes qui auraient pu être évitées [...] En tant que parents d'un bébé, cela nous brise le cœur et nous compatissons plus que jamais avec les parents en difficultés.

Après un début de relation chaotique avec Orlando Bloom, qui avait conduit Katy Perry à penser au suicide, la chanteuse découvre pour la première fois les joies de la maternité. Heureusement, elle pourra compter sur les précieux conseils d'Orlando Bloom, qui est déjà papa d'un petit Flynn né de sa précédente relation avec le mannequin Miranda Kerr.

Le petit garçon âgé de 9 ans doit avoir hâte de faire la rencontre de sa demi-sœur ! Evidemment, Katy Perry pourra aussi compter sur l'aide de Jennifer Aniston, qui a été choisie par les heureux parents pour être la marraine de la petite Daisy !



Horizons

Pourquoi l'éradication de la pauvreté dans le monde est du ressort de tous les pays



Des milliers de milliards de dollars ont déjà été dépensés dans la réponse mondiale à la pandémie de Covid-19, et personne ne sait à combien se montera l'addition finale. Pourrions-nous répondre à une crise qui dure depuis bien plus longtemps – la pauvreté mondiale – avec une simple fraction de ces ressources ?

Les pays riches se sont engagés à dépenser 0,7% de leur revenu national brut (RNB) dans l'aide publique au développement. Cet objectif fut fixé dès 1969 par la commission Pearson et approuvé par une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies l'année suivante. Les pays membres parvinrent à cet accord, voici un demi-siècle, dans un monde où la pauvreté atteignait des niveaux très élevés, un monde alors perçu, à juste titre, de façon binaire : le Nord était riche, le Sud était pauvre.

Beaucoup de choses ont changé

dans les cinquante années qui se sont écoulées. Quelques pays ont atteint l'objectif de 0,7%, mais de nombreux autres en sont encore loin. De nombreux pays en développement ont connu dans les années 2000 une forte croissance économique – la Chine et l'Inde, bien sûr, mais aussi des pays africains. Si ces progrès sont aujourd'hui menacés, le monde n'en était pas moins entré, avant la pandémie, dans une nouvelle ère, comptant moins de pays à faible revenu. Dans le même temps, les ambitions plus élevées de la communauté internationale, telles qu'elles sont formulées par les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, engageaient les pays à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes d'ici 2030.

Pour une nouvelle ère, une nouvelle approche est nécessaire. La pandémie de Covid-19 en renforce

encore l'urgence. Mes collègues et moi-même proposons d'adapter l'engagement financier pour le développement, en le réorientant quelque peu : il devrait concerner tous les pays, riches ou pauvres.

Avant de présenter notre proposition, il est nécessaire de se demander ce qui a changé depuis qu'a été fixé l'objectif de 0,7% du RNB. Au cours de cette période, deux nouvelles «situations moyennes» sont apparues. La première consiste en une augmentation du nombre des pays à revenu intermédiaire – qui hébergent aujourd'hui une bonne partie de la population en développement. Dans nombre de ces pays, la part de l'aide publique au développement est d'ores et déjà faible lorsqu'on la compare aux ressources intérieures et aux flux internationaux non publics. A l'autre bout du spectre, 30 pays environ demeurent «en panne» de croissance. Ces Etats, extrêmement dépendants des aides

publiques, hébergent quelque 10% de la population des pays en développement – il ne s'agit pas du «milliard d'en bas», mais du demi-milliard d'en bas.

L'autre «situation moyenne» est celle des pays qui ont échappé à la pauvreté mais pourraient y retomber. Ce groupe représente plus des deux tiers de la population du monde en développement.

Si on la mesure en utilisant la définition de l'extrême pauvreté donnée par la Banque mondiale – vivre avec 1,90 dollar ou moins par jour –, la pauvreté a diminué (quoique cette décreue soit plus modeste lorsqu'on exclut la Chine) et les revenus des personnes les plus pauvres ont augmenté. L'extrême pauvreté ne touche plus que 10% de la population des pays en développement, alors que la proportion était, voici quarante ans, de 50%.

Mais la pauvreté demeure à des niveaux surprenants lorsqu'elle est



mesurée à l'aune des seuils de 3,20 dollars et de 5,50 dollars quotidiens. Il n'est guère encourageant de constater qu'à chaque palier de 10 cents, le nombre total de pauvres s'accroît de 100 millions. En outre, le nombre de pauvres établis sur la base du seuil de 1,90 dollar doit être doublé si l'on considère la pauvreté multidimensionnelle, qui prend en compte la santé, l'éducation et la nutrition.

Lorsqu'on utilise le seuil associé à la sortie permanente du risque de devenir pauvre – soit 13 dollars par jour en parité de pouvoir d'achat 2011 – ce sont quelque 80 % de la population des pays en développement qui restent pauvres. En outre, la pauvreté ne se manifeste pas seulement en Afrique subsaharienne et dans les Etats fragilisés touchés par des conflits. La pauvreté est répandue. En bref, l'autre «situation moyenne» nouvelle est celle de celles et de ceux qui vivent avec plus de 1,90 dollar par jour mais moins des 13 dollars considérés comme le seuil de vulnérabilité à une

pauvreté ultérieure.

Dans un tel contexte, et en pleine pandémie, nos propositions appellent à un «engagement universel pour le développement» – universal development commitment (UDC) – qui regrouperait tous les pays, riches et pauvres. Compte tenu de leur intention affichée d'éliminer la pauvreté, les ODD seraient bien entendus au cœur d'un tel engagement.

L'une des options possibles pour cette initiative serait d'instituer une échelle des efforts consentis. Ainsi les pays à haut revenu conserveraient-ils l'objectif de 0,7% du RNB, tandis que les pays à revenu intermédiaire supérieur contribueraient à hauteur de 0,35%. Les pays à revenu intermédiaire inférieur s'engageraient pour 0,2% de leur RNB, et les pays à faible revenu ne contribueraient qu'à hauteur de 0,1%. Toutes ces participations sont brutes, et non nettes. Dans un tel scénario, la somme des ressources financières disponibles pour l'aide publique au développement se monterait presque à 500 milliards de

dollars annuels.

Ces moyens supplémentaires pourraient, en principe, sortir 750 millions de personnes vivant avec 1,90 dollar par jour ou moins de l'extrême pauvreté dont elles sont encore prisonnières, mettre un terme à la faim et à la malnutrition dont souffrent selon les estimations 1,5 milliard de personnes, réduire considérablement la mortalité infantile évitable, permettre à tous les enfants de recevoir un enseignement primaire et secondaire, fournir à plus d'un milliard de personnes un accès abordable et sûr à l'eau potable, et équiper plus de deux milliards de personnes en services d'assainissements convenables. Et dans ce scénario de contributions échelonnées, 200 milliards demeuraient disponibles pour soutenir la réalisation des autres ODD.

Les pays en développement auraient davantage à contribuer, car un engagement universel pour le développement mettrait plus de moyens à disposition de l'ensemble des pays. En outre, et c'est

tout aussi important, leur contribution garantirait aux pays pauvres de faire entendre leur voix dans la gouvernance des fonds, que ce soit sur le plan symbolique, en tant que manifestation de leur droit moral à être entendus, ou pratique, puisqu'ils pourront, en tant que membres des conseils d'administration, contribuer à fixer les priorités et prendre part à la décision des mesures mises en œuvre.

Notre proposition soulève, indubitablement, d'autres questions, qui sont nombreuses. Mais le principe demeure simple : chaque pays contribue au système, et l'argent est consacré à vaincre la pauvreté dans le monde. En pleine pandémie mondiale, alors que la date butoir des ODD approche – il reste dix ans –, le monde doit exprimer, et le plus vite sera le mieux, son engagement universel pour le développement.

Par Andy Sumner

Professeur de développement international au King's College de Londres et chercheur principal non résident à l'UNU-WIDER

Ratko Mladic, criminel serbe et symbole des horreurs de la guerre en Bosnie

Portrait



Ratko Mladic, dont le procès en appel a eu lieu les 25 et 26 août, s'imaginait héros du peuple serbe mais son nom restera associé aux crimes de la guerre de Bosnie, du siège de Sarajevo au massacre de Srebrenica, pour lesquels il a été condamné à perpétuité en première instance.

Arrêté en 2011 après 16 ans de cavale, le soldat massif et arrogant est devenu un vieil homme malade. Mais son procès n'a pas ébranlé sa conviction exprimée dès sa première apparition devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) à La Haye: "Je suis le général Mladic. J'ai défendu mon pays et mon peuple".

Pour le reste, cet homme tantôt colérique et brutal tantôt jovial et truculent selon ceux qui l'ont approché, a un jour expliqué que "les frontières ont toujours été tracées avec du sang et les États délimités par des tombes".

Il est considéré comme le troisième architecte de l'épuration ethnique durant un conflit intercommunautaire (1992-95) qui a fait plus de 100.000 morts et 2,2 millions de déplacés.

Depuis Belgrade, le président Slo-

bodan Milosevic, mort à 64 ans en détention en 2006, enflammait les Balkans avec sa rhétorique "grand serbe" tout en manoeuvrant avec la communauté internationale; dans sa "capitale" de Pale, le psychiatre Radovan Karadzic, 72 ans, idéologue des Serbes de Bosnie, condamné en 2016 à 40 ans de détention, déversait sa propagande fanatique.

Mladic, 78 ans, était leur bras armé, seul du trio né en Bosnie, à Boznanovici, village de paysans pauvres du sud.

Très tôt orphelin d'un partisan tué par les Croates oustachis pronazis, il intègre l'armée yougoslave. Quand la guerre éclate, après avoir combattu les Croates, il est vite transféré à Sarajevo, soumise à un interminable siège de près de quatre ans. Plus de 10.000 habitants, dont environ 1.500 enfants, seront tués par les balles des snipers ou les obus qui pleuvaient des hauteurs tenues par les forces de Mladic. Pourtant, des tee-shirts frappés de son visage sont toujours en vente à Belgrade, ses partisans continuent de véhiculer l'image d'un soldat paysan amoureux de sa terre, respectueux des codes d'honneur de la guerre, n'ayant pour objectifs qu'une Yougoslavie

unie puis la protection de "son" peuple contre ceux qu'il désignait comme les "Turcs", les Bosniaques musulmans.

Une description balayée à La Haye par le procureur Alain Tieger qui a réclamé la perpétuité: "Son souci n'était pas que les musulmans pourraient créer un Etat, son souci était de les faire entièrement disparaître".

"Sa guerre était une guerre de lâche", écrit le journaliste britannique Tim Judah, dans son ouvrage "The Serbs". Pour quelques vrais combats, il a surtout chassé "des centaines de milliers de gens non armés de leurs foyers".

En 1994, sa fille Ana s'était suicidée. Pour beaucoup, cette étudiante en médecine ne supportait plus le poids des crimes imputés à son père, thèse réfutée par sa famille. Un an plus tard, c'est le massacre de Srebrenica, le pire en Europe depuis la Deuxième guerre mondiale, acte de génocide selon la justice internationale.

Sur des images d'époque, on voit Mladic s'adresser à des civils, femmes et vieillards, après la prise de l'enclave musulmane par ses troupes en juillet 1995. "N'ayez pas peur. Doucement, doucement, laissez les femmes et les

enfants partir d'abord", leur dit-il. On le voit tapoter la joue d'un petit Bosniaque, paternel.

D'autres images le montrent martial dans Srebrenica, se félicitant de cette "revanche contre les Turcs". Dans les alentours, en quelques jours, ses hommes ont assassiné plus de 8.000 hommes et adolescents bosniaques qui fuyaient.

Après l'accord de paix de Dayton qui fait taire les armes, Mladic reste en Bosnie, à l'abri dans son repaire de Han Pijesak, base à moitié enterrée dans une forêt de pins de l'est du pays. Puis il s'installe à Belgrade, protégé par l'armée. Officiellement recherché, il ne se cache guère, taille des rosiers, va à la boulangerie, dine au restaurant, assiste à un match de football. Mais Milosevic est chassé du pouvoir en 2000, Mladic entre en clandestinité. Les arrestations affaiblissent ses réseaux et pour la Serbie, qui aspire à entrer dans l'Union européenne, Mladic devient un problème.

Le 26 mai 2011, il est accueilli chez un cousin, dans le village de Lazarevo (nord), puis livré. En 2012 s'était ouvert son procès pour onze chefs d'accusation de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

RESIDENCE MOULAY DRISS LAHRIZI
Société A Responsabilité Limitée Au Capital Social De 100 000.00 dirhams
Siège Social : 26,
Bd Lalla Yaout
CASABLANCA

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20/07/2020, il a été décidé : 1- L'acceptation de la démission de Mr BOUSSALHAM NABIL de ses fonctions de gérant;

2- L'approbation de la cession des parts sociales par Mr BOUSSALHAM NABIL
3- La nomination de Mr ZOUHAIR MOHAMED en qualité de gérant
4- La modification des articles 6, 7 et 14 des statuts ;
5- L'approbation des nouveaux statuts.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 27/08/2020 sous le numéro 744101.

N°6751/PA

THE ORCHID PLAZA
Société A Responsabilité Limitée Au Capital Social De 100.000,00 dirhams
Siège Social : 36,Bd D'Anfa ,1er étage

CASABLANCA
Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03/08/2020, il a été décidé :

1- L'acceptation de la démission de Mr BOYARDAN Hafid de ses fonctions de gérant;
2- L'approbation de la cession des parts sociales par Mr BOYARDAN Hafid et Mr KHAIMI Jaber au profit de Mr KHAIMI Mohamed et Mme KHAIMI Sara;
3- Nomination de Mr KHAIMI Mohamed en qualité de gérant
4- La modification des articles 6, 7 et 42 des statuts ;

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 19/08/2020 sous le numéro 743593

N°6755/PA

Cabinet de consulting et solution informatique
Tel : 0523287803

Constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 20/07/2020

Il a été établis les statuts d'une SARL AU avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TECHNICE LEVAGE INDUSTRIELS S.A.R.L.A.U

Objet : 1- Achat, Vente, Importation et Exportation de tous Matériels et Engins des travaux publics

2- Transport, Levage et manutention.

3- Entretien et Réparation tous Matériels et Engins des travaux publics

Siège : DOUAR OUALAD BOUAAZIZE SIDI HAJAJ OUAD HASSAR TIT MELLIL MEDJOUNA CASABLANCA
L'associé unique fixe le capital social à 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100.00 chacune, toutes souscrites en numéraire et libérées de la totalité.

Le capital social est réparti de la manière suivante :
M. Said AKOUHANE 1000 parts.

Gérance : Mr Said AKOUHANE, gérant unique.
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le n° : 18230

N°6756/PA

Laboratoire Touzani
Al Qods - SARL AU

Suivant acte sous seing privé en date du 15 Juin 2020 à Casablanca, il a été institué une Société à responsabilité limitée d'associe unique:
Dénomination Sociale : Laboratoire Touzani

Al Qods Le sigle est : LTQ

Capital social est fixé à la somme de 100.000 Dirhams, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dirhams chacune, souscrites et libérées par Monsieur Omar TOUZANI.

Associé unique Omar TOUZANI,
Siège social : 567, Boulevard Al Qods Ain Chock quartier El Omariya, lotissement Assakan Al Anik- CASABLANCA

Objet : L'exploitation d'un laboratoire d'analyses médicales - L'achat, la vente, la location et la mise à disposition de produits et matériels médicaux,
Durée : 99 années

Gérant : Omar TOUZANI, demeurant LOT KANZA NR 27 CALIFORNIE CASABLANCA, titulaire de la carte d'identité nationale n° BL81054.
La Société est immatriculée au RC de Casablanca sous le n° 469837

Le dépôt est effectué sous le N°743667, le 19 Aout 2020.

N°6757/PA

MAY PRINT - SARL
Au capital de 100.000 DH

Siège social : rue Sebta, angle Gascogne, quartier des hôpitaux extension- CASABLANCA

Suivant acte sous seing privé en date du 17 JUIN 2020 à Casablanca, il a été institué une Société à responsabilité limitée:

présentant les caractéristiques suivantes ; Dénomination Sociale : MAY PRINT
Capital social est fixé à la somme de 100.000 (cent mille) Dirhams, divisé en 1000 (MILLE) parts sociales de 100,00 (CENT) dirhams chacune, souscrites et libérées en totalité et attribuées comme suit

- M. Ahmed GUESSOUS, 500 part de 100 (CENT) dirhams chacune
- Mme. Anbar GUESSOUS, 500 part de 100 (CENT) dirhams chacune
Associés :

- M. Ahmed GUESSOUS, demeurant à CASABLANCA -- AVENUE RUE SEBTA ET GASCOGNE RESIDENCE EL HIDAAYA APPT 2;
- Mme. Anbar GUESSOUS, demeurant à Bouskoura golf city, immeuble 83, apt 1 Bouskoura ville verte.

Siège social : rue Sebta, angle Gascogne, quartier des hôpitaux extension- CASABLANCA
Objet : Travaux d'impression offset et numérique ;
Durée : 99 ans.
Gérant : Mme. Anbar GUESSOUS, demeurant à Bouskoura golf city, immeuble 83, apt 1 Bouskoura ville verte.

La Société est immatriculée au RC de Casablanca sous le n° 468013. Dépôt est effectué sous le numéro 741859, le 05 Aout 2020.

N°6758/PA

Cabinet Comptable
MOUNSEF AZMANI
46, Rue Anoual
Al-Hoceima

CONSTITUTION "TRANSPORT EL KHAMMAR" S.A.R.L.
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 11/08/2020 à Al-Hoceima, il a été constituée une société (S.A.R.L) dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: TRANSPORT EL KHAMMAR "S.A.R.L."
OBJET SOCIAL : Transport de marchandises pour autrui.
SIEGE SOCIAL : DR Marraha CR Sidi Boutmim Targuist AL

hoceima.
DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : est fixé à la somme : Cent mille dirhams (100.000,00dh).

EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.

GERANCE : la société est gérée par : Mr. EL KHAMMAR Chakir

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Targuist le 27/08/2020. Sous le N°analytique 41.

N°6759/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE

DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT

CERCLE DE MIDELT
CAIDAT TIZER

COMMUNE TERRITORIALE
AIT BEN YACOB

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX

N° 01/2020
SEANCE PUBLIQUE

Le 28 SEPTEMBRE 2020 à 11H du matin, il sera procédé au siège de la commune territoriale AIT BEN YACOB à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE POUR LE SOUK HEBDOMADAIRE DE TAMAYOUST COMMUNE AIT BEN YACOB PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la commune territoriale AIT BEN YACOB ; Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat

http://www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CINQ MILLE DIRHAMS (5000,00DHS).

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : 309 675,60DHS

TROIS CENT NEUF SIX CENT SOIXANTE QUINZE DIRHAMS ET 60 CTS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune territoriale AIT BEN YACOB.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,
- Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés public.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 5 du règlement de consultation.

La présentation du dossier technique prévu par le règlement de la consultation est obligatoire.

N°6760/PA

Avis rectificatif

Avis d'appel d'offres ouvert
10/PRDTS/LNDH/2020

travaux de construction d'une citerne enterrée de 240m3 au douar Guir à la commune d'Aferket. Province de Guelmim

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

Le 16/09/2020 à 11h00 min il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix.

N°6761/PA

ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DES EAUX ET FORETS

المديرية الإقليمية للفلاحة مكناس

DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT 09/2020/DPA/22

Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Meknès apporte à la connaissance des concurrents concernés par l'appel d'offres ouvert n°09/2020/DPA/22 du 09/09/2020 à 10h relatif aux Gros travaux d'entretien et de réparation de logements administratifs à la Commune Urbaine de Meknès Préfecture de Meknès, publié dans les journaux : LIBERATION N°9089 DU 12 AOUT 2020, a connu les modifications suivantes:

- Des modifications ont été apportées au niveau de bordereau des prix détail estimatif pour les Prix A-3-1 ; B-1-1 et C-5 du CPS.

La nouvelle version du dossier d'appel d'offres peut être retirée au Service Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès sise au 9 Rue Othmane Ben Affane VN Meknès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

N°6754/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM/SM

AVIS DE REPORT
DE LA DATE LIMITE
DE RECEPTION DES OFFRES
APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DES PRIX
N° 03 /2020 /BG

Le Gouverneur de la Préfecture de Mohammedia porte à la connaissance du public que l'appel d'offres sur offres des prix N°03/2020/BG relatif aux travaux d'aménagement des postes de commandement :

Pachalik, 3ème et 4ème annexes administratives à Beni Yakhlef ; Pachalik, 1ère, 2ème et 3ème annexes administratives à Challalate que la date d'ouverture des plis prévue initialement le 07/ 09/ 2020 est reporté au 14/ 09/ 2020.

Le reste sans changement.

N°6752/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM/SM

AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DES PRIX N° 03 /2020 /BG

Le Gouverneur de la Préfecture de Mohammedia porte à la connaissance du public que l'appel d'offres sur offres des prix N°03/2020/BG relatif aux travaux d'aménagement des postes de commandement : Pachalik, 3ème et 4ème annexes administratives à Beni Yakhlef ; Pachalik, 1ère, 2ème et 3ème annexes administratives à Challalate a subi des rectifications suivantes :

- L'estimation des coûts des prestations est 702 588.00 au lieu de 705 288,00.
- La quantité du prix N°91 (Coffret de protection électrique) est 01 au lieu de 150.

Le reste sans changement.

N°6753/PA

«JAWHARAT AL-OTMAN» SARL
I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constitué une Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques suivantes :

-Objet Social : MILK-BAR OCCUPANT MOINS DE CINQ PERSONNES (Exploitant un)
-Siège social : LT VIA-DICCI RES RANIA IMM F 1 ER ETG APPRT N°2 AIN HARROUDA MOHAM-MEDIA
-Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (100) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à : - Mr. SALAH ER-REKHAOUY.50 000.00 dhs

b n, — Mme ZAHIRA MORAFIK.....50 000.00 dhs
-Durée : 99 ans.
-GERANCE : M. SALAH ER-REKHAOUY et Mme ZAHIRA MORAFIK cogérants pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce. Ils auront la signature Sociale Conjointe.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1^{er} Instance de Mohammedia le 24/08/2020 Sous le N°908 III- La dite société est immatriculée au registre de commerce sous le numéro 25873 au tribunal de 1^{er} Instance de Mohammedia le 24/08/2020
N°6743/PA

«HIBACHIM» SARL AU
I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constitué une Société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques suivantes :
-Objet Social : MARCHAND ET FABRI-

CANT DE PRODUITS CHIMIQUES
-Siège social : LT VIA-DICCI RES RANIA IMM F 1 ER ETG APPRT N°2 AIN HARROUDA MOHAM-MEDIA
-Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (100) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à : - Mr. ABDERRAZAK QARBAL.....100 000.00 dhs

-Durée : 99 ans.
-GERANCE : Mr. ABDERRAZAK QARBAL, gérant associé unique pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce. Il aura la signature Sociale envers les tiers.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1^{er} Instance de Mohammedia le 24/08/2020 Sous le N°907 III- La dite société est immatriculée au registre de commerce sous le numéro 25871 au tribunal de 1^{er} Instance de Mohammedia le 24/08/2020
N°6744/PA

« MOROCCO ELIXIR » SARL AU
I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constitué une Société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques suivantes :
-Objet Social : MARCHAND DE PRODUITS COSMETIQUES EN DETAIL, importation et exportation
-Siège social : LT VIA-DICCI RES RANIA IMM F 1 ER ETG APPRT N°2 AIN HARROUDA MOHAM-MEDIA
-Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (100) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à : - Mr. HAMZA FARAJ.....100 000.00 dhs

-Durée : 99 ans.
-GERANCE : Mr. HAMZA FARAJ, gérant associé unique pour une durée illimitée à compter

rhams chacune, et attribuées à : - Mr. BEZZAZI MOHAMED JALAL.....100 000.00 dhs
-Durée : 99 ans.

-GERANCE : Mr. BEZZAZI MOHAMED JALAL, gérant associé unique pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce. Il aura la signature Sociale envers les tiers.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1^{er} Instance de Mohammedia le 24/08/2020 Sous le N°906 III- La dite société est immatriculée au registre de commerce sous le numéro 25869 au tribunal de 1^{er} Instance de Mohammedia le 24/08/2020
N°6745/PA

«FF CHIM» SARL AU
I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constitué une Société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques suivantes :

-Objet Social : FABRICANT DE PRODUITS CHIMIQUES, FABRICANT DE PRODUITS DE NETTOYAGE ET DE PRODUITS COSMETIQUES
-Siège social : LT VIA-DICCI RES RANIA IMM F 1 ER ETG APPRT N°2 AIN HARROUDA MOHAM-MEDIA

-Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (100) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à : - Mr. HAMZA FARAJ.....100 000.00 dhs
-Durée : 99 ans.
-GERANCE : Mr. HAMZA FARAJ, gérant associé unique pour une durée illimitée à compter

du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce. Il aura la signature Sociale envers les tiers.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1^{er} Instance de Mohammedia le 24/08/2020 Sous le N°913 III- La dite société est immatriculée au registre de commerce sous le numéro 25877 au tribunal de 1^{er}
N°6746/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE
12/2020/INDH
Le 22 Septembre 2020 à 11 h 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des

réunions) à l'ouverture des plis relatifs à la Consultation Architecturale Concernant : Réalisation des études architecturales et suivi des travaux de reconstruction de l'école d'enseignement traditionnel Sidi Zkri (salles de classe et dortoirs), Province de Sidi Ifni. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le Budget prévisionnel maximum, Hors Taxes, pour l'exécution des travaux est de : Un Million Six Cent Soixante Dix Neuf Mille Dirhams, 00 Cts (1.679.000,00 Dh).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret 2- 12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés de la Province de Sidi Ifni ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Préciée ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.
N°6747/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun
Province de Sidi Ifni

المملكة المغربية للتعمير والتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 15/2020/INDH

Le 22 Septembre 2020 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Travaux d'électrification 2^{ème}/1^{ère} catégorie des villages AZILAL IWAL et AZILAL OUGHRANE à la Commune d'Imi N'fist, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.884.457,32 dhs (Un Million Huit Cent Quatre Vingt Quatre Mille Quatre Cent Cinquante Sept Dirhams, 32 centimes).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

1 (électricité)	3	J6 (Réalisation de réseau électrique MT et transformation MT-BT et réseaux basse tension)
-----------------	---	---

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Sidi Ifni, le.... N°6748/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DE L'EAU

DIRECTION DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 47/2020/DAH

Le 01 Octobre 2020 à 11Heures 30 minutesil sera procédé, dans les bureaux de la Direction des Aménagements Hydrauliques à Ruc Hassan Ben ChekrouneAglal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pourTravaux de réalisation des équipements hydromécaniques et électromécaniques du barrage Rhiss dans la province d'Al Hoceima.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique, Rue Hassan Ben ChekrouneAglal Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est de quarante Dirhams (40,00 Dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Un million Dirhams (1 000 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : soixante-deux millions deux cent soixante-deuxmille Dirhams toutes taxes comprises. (62 262 000,00 Dhs)(TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2- 12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique; Rue Hassan Ben ChekrouneAglal Rabat;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique, au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 08 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux le 15 Septembre2020. Le rendez-vous est fixé à 10Heures sur le lieu du barrage Rhissdans la province d'Al Hoceima.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

* Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

* Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualification
I	I	1,2, 13 et 14

N°6750/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
DRS SOUSS-MASSA
DELEGATION PROVINCIALE DE TATA



المملكة المغربية
وزارة الصحة
المديرية الجهوية لجهة سوس ماسة
المندوبية الإقليمية بطاطا

AVIS RECTIFICATIF N° 01
D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le16/09/2020 à10h00,il sera procédédans la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de TATA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 04/2020/DMST relatif à l'Achat de matériel médico-technique destiné aux Dispensaires ruraux IMINTGUISLT de la commune rurale TIZAGHT et TIZZA de la commune rurale ISSAFEN -Province de Tata- au lieu du11/09 /2020.

N°6749/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX**

Le 29/09/2020, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

- 15/2020/BP à 11 h travaux de maintenance de voirie de proximité : aoutif, zaouia, voies jnan bakkar et nour le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :100.000.00DHS (CENT MILLE DHS).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :4.999.002,00, dhs (QUATRE MILLION NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE DEUX DHS)

Ledossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du servicedes marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna
2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au

bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.

3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :
Secteur : B;
Classe :3
Qualification exigées : B4-B6 Et B11

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N°6737/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX**

Le 29/09/2020, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

- 16/2020/BP à 13 h
- ADDUCTION EN EAU POTABLE DE DIVERS DOUARS A LA PROVINCE

**KELAA SRAGHNA
(FOURNITURES
DE
CONDUITES)**

le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :10.000.00 DHS (DIX MILLE DHS).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :600.000.00 (SIX CENT MILLE DHS)

Ledossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du servicedes marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna
2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.

3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°6738/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL
KELAA DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M. AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**

Le 28/7/2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaa des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

- 12 /2020/FDR A 10 H. TRAVAUX D'EXTENSION DE L'INTERNAT DU LYCEE COLLEGIAL A OULED CHARQUI ET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE A SIDI MOUSSA

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000.00DHS (Trente Mille. DHS).- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :2 005 503.60 DHS (Deux

Million Cinq Mille Cinq Cent Trois dhs.60 CTS). Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.
-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la

séance et avant l'ouverture des plis.- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :
Secteur : A ; Classe : 4
Qualification A2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N°6739/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DE L'EAU**

DIRECTION DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 43/2020/DAH

Le 06 Octobre2020 à 11Heures 30 minutesil sera procédé, dans les bureaux de la Direction des Aménagements Hydrauliques à Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Travaux d'achèvement du barrage TIZERT dans la province de TIZNIT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique, Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux cent mille Dirhams (200 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Dix-huit millions cinq cent soixante-huitmille huit cent Dirhams toutes taxes comprises.

(18 568 800 ,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique; Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique, au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 08 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux le 16 Septembre 2020,le rendez-vous est fixé à 11 heures 30 minutes ausite du barrage TIZERT dans la province de TIZNIT.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

* Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

* Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualifications
F	2	F1, F4 et F5

N°6740/PA

**ROYAUME DU MAROC
CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE ET DE SERVICES
DE LA REGION FES MEKNES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 08/2020/CCISFM**

Le Mardi 29Septembre 2020à11h, il sera procédé,dans les bureaux de la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de la Région Fès Meknès(CCISFM)à l'ouverture des plis de l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prixN°08/2020/CCISFM, concernant l'Achèvement des travaux d'aménagement du centre d'affaire et du hall des expositions permanentes au parc des expositions internationale Fès, Lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de la région Fès Meknès, à l'adresse suivante : Bd Chefchaoumi V.N Fès,il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 200000,00 DHS (Deux Cent Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations est de : 14 276 995 ,66DHSTTC (Quatorze MillionsDeux Cent Soixante Seize Mille Neuf Cent Quatre-vingt-quinze dirhams et Soixante Six Centimes)

La visite des lieux est programmée pour le Jeudi17 Septembre2020 à 11h 30 au lieu Du Parc des expositions de Fès, Route de Séfrou, en face du complexe sportif de Fès

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés de la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de la région Fès Meknès à l'adresse suivante : Bd Chefchaoumi V.N Fès.
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

M.B : Pour les concurrents qui auront choisi la transmission par voie électronique de leurs dossiers via le portail des marchés publics, les pièces du dossier administratif et technique et aoutif, le cas échéant, doivent être signées électroniquement et séparément par le concurrent ou son représentant dûment habilité avant leur insertion dans un fichier électronique, attestant de leur authenticité, sous la responsabilité dudit concurrent, conformément aux dispositions de l'article 417-1 de la loi n° 53-05 relative à l'échange électronique de données juridiques.

Le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché issu de la procédure électronique est tenu de déposer toutes les pièces des dossiers administratif, technique, aoutif, l'offre technique, le cas échéant, et l'offre financière sous format papier conformément aux dispositions de l'article 12 de l'arrêté n° 20-14 ainsi que les pièces du complément du dossier administratif tel que prévu par le règlement de consultation et ce, sous peine d'élimination de son offre.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5du règlement de la consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification comme suit :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A : Construction	A5. Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments	2

Pour les concurrents non installés au Maroc, le dossier technique doit être constitué des pièces prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°6742/PA



**AVIS RECTIFICATIFDEL'APPEL D'OFFRES
N°04/LNESP/2020**

Réservé aux Petites et Moyennes Entreprises, coopératives, union de coopératives et auto-entrepreneurs Nationaux

Nous portons à la connaissance du public que l'Appel d'Offres sur offres de prix n°04/LNESP/2020, relatif à l'achat des fournitures de Laboratoire au profit du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, à Rabat, en lot unique, est rectifié comme suit:

- « Le 24/09/2020 à 10h » au lieu de « Le 24/08/2020 à 10h ».
- « L'Appel d'Offres sur offres de prix n°04/LNESP/2020, relatif à l'achat des fournituresde Laboratoire au profit du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, à Rabat, en lot unique » au lieu de « l'Appel d'Offres sur offres de prix n°04/LNESP/2020, pour l'achat des fournituresde Laboratoire au profit du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, à Rabat, en lot unique ».

N°6741/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL
D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°34/2020/BP/PAZ
Le 23 Septembre 2020 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux

appels d'offres sur offres de prix pour :Raccordement des établissements scolaires au réseau d'électricité, Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma
Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de :Vingt-cinq milledirhams, 00cts (25.000,00 DH).
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :Un million cinq mille trois cent soixante dirhams, 00 Cts (1.005.360,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29et 31 du décret n°2-12-349 du 8 JoumadaI1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
==> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
==> Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
==> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;
==> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :31 /2020/BP/PAZ
Le24 Septembre 2020 à 10Heures il sera procédé, dansle bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilalà l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :
*Travaux de construction de Dar Saniaa aux CTS Tabant et Ait Bouaoulli, province d'Azilal,
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Vingt-troisMille dirhams, 00 Cts (23.000,00 DH).
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent trente-quatre mille quatre-vingt-sixdirhams, 00 cen-

times (934 086,00Dh)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décretN° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
==> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
==> Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
==> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
==> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°6731/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL
D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
LE 23/09/2020 A 11 HEURES IL SERA PROCÉDE EN SÉANCE PUBLIQUE DANS LE BUREAU DE MR LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE OULED SALAH A L'OUVERTURE DE PLUS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX POUR LE MARCHÉ SUIVANT :

N° A.O	OBJET	Estimation du coût des prestations	Cautionnement provisoire(DHS)
08/2020	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES FOSSES SEPTIQUES ET CONDUITES D'ASSAINISSEMENT AUX DOUARS : LAAMAMRA OULED SAID, LAHWAWRA OMAR BEN KHATTAB ET LAHWAWRA DAR CHARKAOUI SIS A LA COMMUNE OULED SALEHA PROVINCE DE NOUACEUR	(9 DHS TTC) NEUF CENT QUARANTE SEPT MILLE QUATRE CENT DIRHAMS	(15. 000,00 dhs) quinze Mille Dirhams

LE DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT PEUT ÊTRE RETIRÉ DU BUREAU DES MARCHÉS A LA COMMUNE OULED SALAH.

IL PEUT ÉGALEMENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉ À PARTIR DU PORTAIL DES MARCHÉS DE L'ÉTAT www.marchéspublics.gov.ma.

LE CONTENU AINSI QUE LE DÉPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DÉCRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

-SOIT ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION AU BUREAU PRÉCITÉ.

-SOIT ENVOYER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE À PARTIR DU PORTAIL DES MARCHÉS DE L'ÉTAT www.marchéspublics.gov.ma.

-SOIT DÉPOSER CONTRE RÉCÉPISSE LEURS PLS DANS LE BUREAU DES MARCHÉS.

-SOIT LES REMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES AU DÉBUT DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLS.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

N/B : CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 156 DU DÉCRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS LE PRÉSENT APPEL D'OFFRES EST RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES P.M.E.

N°6736/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de Casablanca
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 6/2020

Le 25/09/2020 à 10Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport , de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhalief Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de branchement moyenne tension souterrain du poste de transformation du District de Police – commune Sidi Hajjajouled Hassar-Province Mediouna.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trois mille cinq cent Dirhams (3500 DHS).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent trente mille sept cent soixante dirhams toutes taxes comprises (230.760,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport , de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual DerbGhalief Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
J	J6	4

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N°6735/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
PACHALIK OULED SALAH
COMMUNE OULED SALAH
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX

LE 23/09/2020 A 10 HEURES IL SERA PROCÉDE EN SÉANCE PUBLIQUE DANS LE BUREAU DE MR LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE OULED SALAH A L'OUVERTURE DE PLUS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX POUR LE MARCHÉ SUIVANT :

N° A.O	OBJET	Estimation du coût des prestations	Cautionnement provisoire(DHS)
07/2020	Équipement d'éclairage public sis à la Commune Ouled Salah Province de Nouaceur	(999. 204,00 DHS TTC) NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE DEUX CENT QUATRE DIRHAMS	(20. 000,00 dhs) quinze Mille Dirhams

LE DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT PEUT ÊTRE RETIRÉ DU BUREAU DES MARCHÉS A LA COMMUNE OULED SALAH.

IL PEUT ÉGALEMENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉ À PARTIR DU PORTAIL DES MARCHÉS DE L'ÉTAT www.marchéspublics.gov.ma.

LE CONTENU AINSI QUE LE DÉPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DÉCRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

-SOIT ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION AU BUREAU PRÉCITÉ.

-SOIT ENVOYER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE À PARTIR DU PORTAIL DES MARCHÉS DE L'ÉTAT www.marchéspublics.gov.ma.

-SOIT DÉPOSER CONTRE RÉCÉPISSE LEURS PLS DANS LE BUREAU DES MARCHÉS.

-SOIT LES REMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES AU DÉBUT DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLS.

LES ÉCHANTILLONS ET DOCUMENTS TECHNIQUES/CATALOGUES ORIGINAUX ET FICHES TECHNIQUES) EXIGES PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS DANS LE BUREAU DU SERVICE TRAVAUX AU PLUS TARD LE 22 / 09 /2020 A 16HEURES 30MINUTES (HEURE LIMITE POUR DE DÉPÔT)

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

N/B : CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 156 DU DÉCRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS LE PRÉSENT APPEL D'OFFRES EST RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES P.M.E.

N°6733/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENOUEUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE BUDGET ET MATERIEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°:

Le Lundi 21/09/2020 à 10H30, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 17/2020/CZ ayant pour objet: Vente de deux lots réservés aux équipements communaux à la zone industrielle à la ville de zemamra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Lot	Surface	cautionnement provisoire est fixe a	estimation du maitre d'ouvrage / m²	estimation du maitre d'ouvrage/lot
01	113 m²	50.000,00 DH Cinquante mille DHS 00 Cts	1 500,00 DH/m² mille cinq cent DHS 00 Cts/m²	169 500,00
02	114 m²	50.000,00 DH Cinquante mille DHS 00 Cts	1 500,00 DH/m² mille cinq cent DHS 00 Cts/m²	171 000,00

Le concurrent retenu doit payer un montant supplémentaire de 10% de son offre comme frais de publicité et de vente (Chapitre 13 du cahier de charge).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du cahier des charges.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis auprès du service des marchés de la commune;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le chapitre 04 du cahier de charge.

N.B : Pour consulter le plan du lotissement ou visiter les lots objet de l'appel d'offre, le candidat concurrent est tenu de se présenter au service du patrimoine de la commune.

N°6734/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILLAYA DE LA REGION
GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE TAN-TAN
COMMUNE
D'EL-OUATIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N°: 09-2020/C.O

Le : 22/09/2020 à 13h Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la Commune d'EL-OUATIA, province de Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour: • Entretien Préventif, Systématique Et Curatif Des Equipements Et Installations De L'éclairage Public. Commune D'El-Ouatia Province De Tan-Tan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés publics à la commune d'EL-OUATIA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20000.00 DHS (Vingt Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 247032.00 DHS (Deux Cent Quarante sept mille trente deux Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Service des Marchés Publics.

• Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

• Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre de l'Econo-

mie et de Finance n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 et 10 du règlement de consultation.

N°6723/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILLAYA DE LA REGION
GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE TAN-TAN
COMMUNE
D'EL-OUATIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° : 08-2020/C.O

Le : 22/09/2020 à 12 h Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la Commune d'EL-OUATIA, province de Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour:

• ENTRETIEN COURANT ET MAINTENANCE DES ESPACES VERTS. Commune El-Ouatia, Province De Tan-Tan

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés publics à la commune d'EL-OUATIA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30000.00 DHS (Trente Mille Dirhams) L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 329376 DHS (TROIS CENT VINGT NEUF MILLE TROIS CENT SOIXANTE SEIZE DIRHAMS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
• Soit déposer contre récépissé

leurs plis dans le bureau de Service des Marchés Publics.

• Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

• Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et de Finance n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 et 10 du règlement de consultation.

N°6724/PA

Sté « LIGHT CLICK »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 15.07.2020 de la Sté « LIGHT CLICK » SARL, au capital de 10.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Lotissement Walli Av. Youssef Ben Tachafine 1er Etage Rue Imane Rue Douiet, il a été décidé:
* La Radiation et Liquidation, II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 05.08.2020, sous le n° de dépôt 1901/2020, et le RC n° 29 093
LIQUIDEUR

N°6725/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
SIDI BENNOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE BUDGET
ET MATERIEL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°: 16/2020/CZ
Le Lundi 21/09/2020 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 16/2020/CZ ayant pour objet: Vente des deux lots n° : A10-A12 se situant derrière les lots donnant sur la Route Régionale N°202 sis à la zone industrielle à la ville de Zemamra (2ème catégorie).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut

également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire pour chaque lot est fixé à la somme de : Trente mille Dirhams,00 Cts (30 000,00 DH). L'estimation du coût (prix d'ouverture) pour le lot est fixée à la somme suivante : Deux mille cinq cent Dirhams, par mètre carré (2500,00 DH / m2).

Le concurrent retenu doit payer un montant supplémentaire de 10% de son offre comme frais de publicité et de vente (Section 12 du cahier de charge).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du cahier des charges et ses annexes n° 01 et n° 02.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis auprès du service des marchés de la commune;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le chapitre 04 du cahier de charge. N.B : Pour consulter le plan du lotissement ou visiter les lots objet de l'appel d'offre, le cas échéant, le concurrent est tenu de se présenter au service du patrimoine de la commune.

N°6726/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle IGHRÉM
Caïdat Adar
C.T. IMI N'TAYART
Avis d'appel d'offres ouvert

N° 03/2020
Mardi 22 septembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la CT IMI N'TAYART, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix. Le présent marché a pour objet : Projet d'alimentation en eau potable du douar Targitine, et protection de puits du douar Barguane dans la CT Imi N'tayart province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du président de la CT IMI N'TAYART; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10.000,00 dhs) Dix mille dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (413.586,00 TTC) Quatre cent treize mille cinq cent quatre vingt six dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi

que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la CT Imi N'Tayart ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par soumission électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : Une visite des lieux sera effectuée le jeudi 10 septembre 2020 à 11 heures du matin.

N°6727/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M

Avis de Report
de l'A.O.O N° 24/2020/BG.

Le gouverneur de la province d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°24/2020/BG relatif à l'acquisition d'un drone et accessoires au profit de la province d'el jadida est reporté au Mercredi 16 septembre 2020 à 10 h au lieu du jeudi 03 septembre 2020 à 10:00 heures. Le reste sans changement.

N°6728/PA

ROYAUME DU MAROC						
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR						
PROVINCE EL KEJLA DES SRAGHNA						
SECRETARIAT GENERAL						
D.R.M.						
COMPLEMENT PROGRAMME PREVISIONNEL 2020						
Complément du programme prévisionnel des marchés prévus d'être lancé par le sous ordonnateur Le Gouverneur de la Province d'El Kejaa des Sraghna au titre de l'exercice 2020 est comme suit:						
I/ TRAVAUX						
Intitulé projet	Nature des travaux	Lieux d'exécution des travaux	Mode de passation	Période prévisionnelle de la publication	Références des services concernés	Marché réservés au petites et moyennes entreprises
REHABILITATION DU CENTRE DES PERSONNES AGEES A EL KEJAA	Nouveaux travaux	El Kejaa	Appel d'offres ouvert	4 ème Trimestre	Division technique Tél: 05 24 41 21 00	20%
CONSTRUCTION CENTRE HYMODIALYSE A EL KEJAA	Nouveaux travaux	El Kejaa	Appel d'offres ouvert	4 ème Trimestre	Division technique Tél: 05 24 41 21 00	20%
CONSTRUCTION CENTRE AJUSTIVE A EL KEJAA	Nouveaux travaux	El Kejaa	Appel d'offres ouvert	4ème Trimestre	Division technique Tél: 05 24 41 21 00	20%
CONSTRUCTION SALLE DE SPORT A SIDI MOSSA	Nouveaux travaux	Sidi Moussa	Appel d'offres ouvert	4ème Trimestre	Division technique Tél: 05 24 41 21 00	20%
CONSTRUCTION DE 9 UNITES PRESCHOOLAIRES	Nouveaux travaux	CTS: Od Sbah-Od Zerrad-Od Charzoui-Mayer-Od Waagoub-Frota Isatamea-Joualla	Appel d'offres ouvert	4ème Trimestre	Division technique Tél: 05 24 41 21 00	20%
CONSTRUCTION DE 5 UNITES PRESCHOOLAIRES	Nouveaux travaux	CTS: Taoulim-od Amer-Od Messoud-Od Moullet et Aamria	Appel d'offres ouvert	4ème Trimestre	Division technique Tél: 05 24 41 21 00	20%
REHABILITATION DU CENTRE FEMMIN A LOUNASSA	Nouveaux travaux	Lounassa	Appel d'offres ouvert	4ème Trimestre	Division technique Tél: 05 24 41 21 00	20%
II/ FOURNITURE						
Type de fourniture	Quantité	lieu de livraison	Mode de passation	Période prévisionnelle de la publication	Références des services concernés	Marché réservés au petites et moyennes entreprises
EQUIPEMENT DAR SRAGHNA	Selon besoin	Marrakech	Appel d'offres ouvert	4ème Trimestre	Division DAS Tél: 05 24 41 21 01	20%
EQUIPEMENT CENTRE DES HANDICAPS	Selon besoin	El Kejaa	Appel d'offres ouvert	4ème Trimestre	Division DAS Tél: 05 24 41 21 01	20%
EQUIPEMENT CENTRE BOUGAFER D'HYMODIALYSE	Selon besoin	ATTAQUA	Appel d'offres ouvert	4ème Trimestre	Division DAS Tél: 05 24 41 21 01	20%
ACQUISITION D'UNE UNITE MEDICALE MOBILE PLURIDISCIPLINAIRE	Une unité	Hôpital Essalama	Appel d'offres ouvert	4ème Trimestre	Division DAS Tél: 05 24 41 21 01	20%
EQUIPEMENT CENTRE DE REFERENCE POUR LA SANTE REPRODUCTIVE	Selon besoin	El Kejaa	Appel d'offres ouvert	4ème Trimestre	Division DAS Tél: 05 24 41 21 01	20%
EQUIPEMENT DU SERVICE MERE - ENFANT HOPITAL ESSALAMA ET HOPITAL PRINCESSE KHALA KHADIA	Selon besoin	Hôpital Essalama Hôpital Lalla Khadija	Appel d'offres ouvert	4ème Trimestre	Division DAS Tél: 05 24 41 21 01	20%
EQUIPEMENT DU LABORATOIRE HOPITAL ESSALAMA	Selon besoin	Hôpital Essalama	Appel d'offres ouvert	4ème Trimestre	Division DAS Tél: 05 24 41 21 01	20%
EQUIPEMENT DU SERVICE D'OPHTALMOLOGIE HOPITAL ESSALAMA	Selon besoin	Hôpital Essalama	Appel d'offres ouvert	4ème Trimestre	Division DAS Tél: 05 24 41 21 01	20%

N°6729/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تارودانت
دائرة سيدي موسى العمري
قيادة احمد
جماعة زاوية سيدي الطاهر
مكتب الموارد البشرية

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لفائدة موظفي جماعة زاوية سيدي الطاهر

يعلم رئيس مجلس جماعة زاوية سيدي الطاهر عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لفائدة موظفي جماعة زاوية سيدي الطاهر لولوج المناصب التالية:

مساعد إداري من الدرجة الثانية	المسلم	7	منصب واحد
مساعد تقني من الدرجة الثانية	المسلم	7	منصب واحد

و ذلك بتاريخ: 18 شتنبر 2020 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بقاعة الجلسات بمقر جماعة زاوية سيدي الطاهر.

شروط الترشح:

* أن يكون موظفا تابعيا لجماعة زاوية سيدي الطاهر و متوفرا على أقدمية ست سنوات من الخدمة الفعلية بصفة مساعد إداري من الدرجة الثالثة. (بالنسبة لمنصب مساعد إداري من الدرجة الثانية).

* أن يكون موظفا تابعيا لجماعة زاوية سيدي الطاهر و متوفرا على أقدمية ست سنوات من الخدمة الفعلية بصفة مساعد تقني من الدرجة الثالثة. (بالنسبة لمنصب مساعد تقني من الدرجة الثانية).

فقط الراغبين في المشاركة أن يقدموا بطلبهم إلى مكتب الموارد البشرية لهذه الجماعة قبل 17 شتنبر 2020 و هو آخر أجل لتقاول الطلبات.

N°6730/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°10/BG/2020

Le 24 Septembre 2020 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POSTES DE COMMANDEMENTS DANS LA PROVINCE DE OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 5.500,00dhs (CINQ MILLE CINQ CENT dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 215.198,40 dhs (deux cent quinze Mille Cent quatre vingt dix huit Dirhams, 40 Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt

des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N°6718/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH – SAFI
DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX N° 04/FDR/2020

Le 22/09/2020 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les Travaux d'aménagement de Six (6) écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna en lot unique. Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (13 000,00 DH) Treize Mille Dirhams.
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : (671 640,00 DH) Six Cent Soixante Onze Mille Six Cent Quarante Dirhams. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349

relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction

provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°6719/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Marrakech -SAFI
Direction provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX - N°33/INV/2020
(Séance publique)**

Le 29/09/2020 à 12h, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue JnanHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet: **Le contrôle technique suivi des travaux de construction des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech, en deux lots séparés :**

- **Lot N°01:** le lycée collégial AHMED BEN HANBALÀ C.R SID ZOUINE.
- **Lot N°02:** l'école primaire communautaire OULED BENRAHMOUN à C.R ANAKHIL.

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

LOT N°	Montant du cautionnement provisoire dhs TTC		Montant de l'Estimation des études dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	3000.00	Troismille dirhams	150 000.00	Cent cinquante mille dirhams
02	2500.00	Deuxmille cinq cent dirhams	112 500.00	Cent douze mille cinq cent dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma »

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°6720/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Marrakech -SAFI
Direction provinciale de Marrakech

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N°32/INV/2020
(Séance publique)**

Le 29/09/2020 à 11 h, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue JnanHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ayant pour objet: **L'exécution des études techniques et suivi des travaux de construction des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés:**

- **Lot N°01:** le lycée collégial AHMED BEN HANBALÀ C.R SID ZOUINE.
- **Lot N°02:** l'école primaire communautaire OULED BENRAHMOUN à C.R ANAKHIL.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

LOT N°	Montant du cautionnement provisoire dhs TTC		Montant de l'Estimation des études dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffres	En lettres
01	4000.00	Quatremille dirhams	200 000.00	DeuxCent mille dirhams
02	3500.00	Troismille cinq cent dirhams	150 000.00	Cent cinquante mille dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma »

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Tout fois le dossier technique doit comprendre:

- Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément ;
- Domaine d'activité exigé;

- * D14 : calcul de structures pour bâtiments à tous usages
- * D15 : courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages
- * D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N°6722/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Marrakech -SAFI
Direction provinciale de Marrakech

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° 31/INV/2020
(Séance publique)**

Le 29/09/2020 à 10 h, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue JnanHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ayant pour objet: **L'exécution des études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés :**

- **Lot N°01:** le lycée collégial AHMED BEN HANBALÀ C.R SID ZOUINE.
- **Lot N°02:** l'école primaire communautaire OULED BENRAHMOUN à C.R ANAKHIL.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

LOT N°	Montant du cautionnement provisoire dhsTTC		Montant de l'Estimation des études dhsTTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffres	En lettres
01	3000.00	Troismille dirhams	150 000.00	Cent cinquante mille dirhams
02	2500.00	Deuxmille cinq cent dirhams	112 500.00	Cent douze mille cinq cent dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma »

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Tout fois le dossier technique doit comprendre :

- Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément ; délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans le domaineSuivant :

Activité :	QUALIFICATION :
CQ	CQ.1
EG	EG.1

N°6721/PA

Avis de perte d'un titre foncier

Annnonce de perte de duplicata d'un titre foncier n° 367/25 de Mohammédia dans des circonstances inconnues.

Veuillez contacter :
Tél : 06-61-75-79-04

N°6710/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE
DIRECTION REGIONALE
DE L'ORIENTAL
DELEGATION PROVIN-
CIALE DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2020/DMSD

Le 22/09/2020 à 11 h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation Provinciale de la Santé de Driouch à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : • Achat et installation du matériel médico-technique destiné à la maison d'accouchement du CSR2 Tazaghine relevant de la DMS de Driouch.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de sous ordonnancement à la DMS de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marches-publics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 6200,00 Dhs (Six mille deux cent Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent dix mille deux cent quatre vingt quatorze dirhams, quarante centimes (410 294,40 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : <http://www.marches-publics.gov.ma> avant le 22/09/2020 à 11 h.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au bureau de sous ordonnancement à la DMS de Driouch au plus tard le 21/09/2020 avant 16 h 30.

Le dépôt, ouverture et évaluation des dossiers des concurrents peut être effectué par voie électronique sur le portail des marchés publics et ce conformément aux dispositions des articles 148 et 149 du décret n° 2-12-349 et l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

SOCIETE MULTIFACETTE

- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 13/08/2020, les associés de la société MULTIFACETTE SARL, ont décidé :
- Cession des parts sociales de Mr HASSAN OUAZZANE de (1666.66) parts
Et de Mr. MY KHALIL LAMIRIN ALAOUI (1666.67) parts au profit de Mr. ALI OUAZZANE et Mr. JAAFAR NAITLHO.

- Démission de Mr. MY KHALIL LAMIRIN ALAOUI et de Mr. ALI OUAZZANE de leur qualité de cogérants et nommer Mr. JAAFAR NAITLHO et de Mr. ALI OUAZZANE nouveaux cogérants de la société MULTIFACETTE pour une durée illimitée.

- La société sera valablement engagée par la signature de Mr. JAAFAR NAITLHO et Mr. ALI OUAZZANE séparément.

- Mise à jour des statuts.
- Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 27/08/2020 sous n° 744065.

N°6711/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI
MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE DE
FKIH BEN SALAH
COMMUNE DEFKIH
BEN SALAH
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°07/2020
Séance public
RESERVE AUX PME

Le 25/09/2020 à 11h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE FKH BEN SALAH RESERVE AUX PME.
Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au service des marchés de la commune de Fkih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 dhs (Dix mille dirhams).

L'estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 195 720,00dhs (Cent quatre-vingt-quinze mille sept cent vingt dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposé contre récépissé

leurs plis dans le bureau de service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les déposer par voie électronique et ceci Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.
Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau des marchés de la commune avant le 24/09/2020 A 12h.

N°6712/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
WILLAYA DE LA REGION
GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE TAN-TAN
COMMUNE
D'EL-OUATIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SEANCE PUBLIQUE N°: 06-2020/C.O
(Marché reconductible)

Le 22/09/2020 à 10 du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune d'EL-OUATIA, province de Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour:

NETTOYAGE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE EL OUA TIA -PROVINCE DE TAN-TAN

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés publics à la commune d'EL-OUATIA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 26000,00 DHS (VINGT SIX MILLE DIRHAMS)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 44157,44 DHS (quatre cent quarante et un mille cinq cent dix sept dirhams), quarante quatre centimes des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2 .12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Service des Marchés Publics.
• Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

• Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et de Finance n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics
Les échantillons de chaque

soumissionnaire seront déposés en date du 17/09/2020 à 11h30 mn

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du Règlement de consultation.

N°6713/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
WILLAYA DE LA REGION
GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE TAN-TAN
COMMUNE
D'EL-OUATIA

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° : 07-2020/C.O
Le : 22/09/2020 à 11 h Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la Commune d'EL-OUATIA, province de Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour:
Objet du marché : LE SERVICE DE NETTOIEMENT DES VOIES, PARKING ET PLACES URBAINES ; ELIMINATION DES POINTS NOIRE ET EVACUATION DU SABLE OULIEN, COLLECTE DES ORDURES MENAGERES, DE LA COMMUNE D'EL-OUATIA PROVINCE DE TAN-TAN.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés publics à la commune d'EL-OUATIA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :130000,00 DHS (CENT TRENTE MILLE DIRHAMS).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1832818,75 DHS (UN MILLION HUIT CENT TRENTE DEUX MILLE HUIT CENT DIX HUIT DIRHAMS ET SOIXANTE QUINZE CENTIMES).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2 .12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Service des Marchés Publics.

• Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et de Finance n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 et 10 du règlement de consultation.

N°6714/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N°07/BG/2020
Le 22 Septembre 2020 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACHAT DE MATERIEL TECHNIQUE (MATERIEL DE PHOTOGRAPHIE) AU PROFIT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 2.500,00 dhs (Deux mille Cinq cent dirhams 00 cts).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 96.600,00dhs (quatre vingt seize Mille six cent Dirhams, 00 Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent.
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AVANT LE 21-09-2020 A 11H.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

N°6715/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 08/BG/2020
Le 22 Septembre 2020 à 10h30, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACHAT ET INSTALLATION DE MATERIEL DE TRANSMISSION AU PROFIT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 8.000,00 dhs (huit mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 296.650,80 dhs (Deux cent quatre vingt seize mille six cent cinquante dirhams 80 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent.
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AVANT LE 21-09-2020 A 11H.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

N°6716/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°09/BG/2020
Le 24 Septembre 2020 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SIEGE DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 15.000,00dhs (Quinze Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 592.476,00 dhs (cinq cent quatre vingt douze Mille quatre cent soixante sieze Dirhams, 00Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N°6717/PA

Sport

A la veille de son match contre le leader

Le MAS se sépare de Jaaouani

Au moment le plus crucial de la saison, personne n'aurait parié sur un tel rebondissement. Et pourtant, le Moghreb association sportive de Fès accueillera le leader du championnat, le Chabab Mohammedia ce dimanche, après avoir viré son entraîneur, Mounir Jaouani. L'ex-technicien de la Renaissance sportive de Berkane a été démis de ses fonctions au même titre que son assistant Adil Serraj. D'après un communiqué émanant de la direction du MAS, ce serait plutôt une résiliation à l'amiable. Mais là on joue sur les mots plus qu'autre chose.

Si les dirigeants de l'un des plus anciens clubs marocains, fondé en 1946, n'ont pas précisé les causes derrière cette séparation, les derniers résultats n'y sont certainement pas étrangers. En récoltant trois petits points lors des quatre dernières journées, le MAS (40 pts) a été relégué de la première à la dernière marche du podium, à quatre unités de son adversaire de dimanche et à deux de la Jeunesse Sportive Salmie (2ème). Mais il serait tout de même injuste de mettre cette mauvaise passe sur le dos de Mounir Jaouani.

Arrivé en décembre dernier dans la capitale spirituelle du pays, le coach de 52 ans, natif d'Oujda a été l'un des grands artisans du renouveau fasssi. L'ex-international juniors (2 sélections), joueur d'un seul club, le KAC de Kénitra (550 matchs), a relancé une équipe aux abois depuis plusieurs années. Le MAS, ce n'est pas uniquement quatre Championnats du Maroc et autant de Coupes du Trône, ou encore une Coupe de la Confédération et une Supercoupe de la CAF, le MAS, c'est aussi une descente aux enfers qui a mené ce club emblématique à l'étage inférieur où il végète depuis plusieurs saisons déjà. Et alors que les rêves d'accession sont enfin permis pour la première fois depuis bien longtemps, le coach est viré sans ménagement, alors qu'il n'y est pas pour grand-chose dans les accroc récents.



En effet, excepté le retrait de deux points infligé par la FRMF, parce qu'un joueur suspendu avait été aligné, difficile d'imputer au coach la responsabilité des nombreux cas Covid+ recensés au sein du club et par vagues, ce qui a totalement chamboulé la préparation du groupe et perturbé les entraînements. Situation qui a d'ailleurs donné lieu à des reports en rafale. Bref, ce n'est pas vraiment l'idéal pour la mission commando qui lui a été attribuée à son arrivée, à savoir retrouver l'élite en fin de saison. Même si les résultats entre-temps n'ont pas été infamants. Certes il y a la dernière défaite contre le Chabab Atlas Khénifra (2-1), mais avant, les Fassis ont enchaîné trois malheureux nuls où ils ont eu des occasions de l'emporter mais ont

peché dans la finition.

A moins qu'il y ait eu une fracture entre le staff et les joueurs, les limogeages de Jaouani et Serraj sont somme toute incompréhensibles. D'autant qu'en cas de victoire dimanche, les Fassis auraient pu revenir à un petit point du leader. Sans oublier que la crise sanitaire les a stoppés dans leur élan, eux qui étaient leaders avant la suspension du championnat. En tout cas, si les dirigeants du MAS avaient envie de se saborder, ils n'auraient pas mieux fait. A moins qu'ils lorgnent une destinée à l'image de celle de la Renaissance de Zemamra, qui avait écarté son entraîneur Réda Hakam, leader de D2. Malgré cela, Zemamra a été promue en fin de saison.

Chady Chaabi

Le Mouloudia d'Oujda tenu en échec par la lanterne rouge

Le Mouloudia d'Oujda a été tenu en échec à domicile par le Raja de Béni Mellal (1-1), en match comptant pour la 25^e journée, disputé jeudi soir au stade d'Honneur d'Oujda. Les Mellalis ont surpris les locaux dès la 36^e minute de jeu grâce à un but de l'attaquant Rachid Ait Hammou permettant aux siens de mener au score jusqu'à la 66^e minute. En effet, les hommes d'Abdelhak Benchikha ont remis les pendules à l'heure par l'intermédiaire de Noah Saâdaoui à 23 minutes de la fin de la rencontre.

Incapables de prendre le dessus sur la lanterne rouge du championnat, les poulains de Benchikha se sont contentés d'un nul qui leur permet, toutefois, d'occuper la deuxième marche du podium avec un total de 41 points, derrière le Raja de Casablanca, leader avec 45 unités. Le Wydad de Casablanca occupe la troisième place avec 40 points, ex aequo avec la Renaissance de Berkane.

Plus tôt dans la journée, le Difaâ d'El Jadida s'est imposé à domicile face au Moghreb de Tétouan (2-0) en match comptant pour la 25^e journée. Simon Msuva a marqué le premier but des locaux sur un tir à la 25^e minute, avant qu'Abdelfettah Hadraf ne double la mise à la 33^e minute de la même manière. Cinq matches, pour le compte de la même journée de la Botola Pro, ont été reportés à une date ultérieure, à savoir RSB-AS FAR, Ittihad de Tanger-Renaissance Zemamra, WAC-RCA, FUS de Rabat-Olympic de Safi et Rapide Oued Zem-Hassania d'Agadir.

Karkach succède à El Ajlani à la tête de l'OCK



Le technicien national Aziz Karkach a été nommé nouvel entraîneur de l'Olympique Club de Khouribga, pour deux ans, a indiqué jeudi un membre du bureau dirigeant du club phosphatier.

Karkach arrive en remplacement d'Ah-

med El Ajlani, en poste depuis le départ de Rachid Taoussi et dont la séparation avec le club s'est faite à l'amiable et d'un commun accord.

Arrivé en décembre dernier sur le banc de l'OCK, le Tunisien, ancien coach de l'Ittihad de Tanger, n'a pas réussi à rééditer l'exploit de son premier passage de 2014 à 2016 où il avait décroché la Coupe du Trône avec le club.

En difficulté depuis la reprise du championnat en juin, le club phosphatier a enchaîné les revers et chuté à la 14^e place du tableau avec uniquement 23 points au compteur, se retrouvant désormais parmi les clubs menacés de relégation. En effet, il s'est incliné en trois matches disputés : d'abord contre le Wydad de Casablanca par trois buts à deux, puis par trois à zéro sur la pelouse du Mouloudia d'Oujda et un à

zéro contre le Youssoufia de Berrechid.

Son successeur, Aziz Karkach, lauréat d'un diplôme de l'Union européenne, reconnu par la FIFA, avait entraîné auparavant le MCO, la JSM, le KAC, le CODM et l'IZK qu'il avait conduit à la première division.

La mission de Karkach n'est pas aisée, il a du pain sur la planche. Le club n'est qu'à sept points de l'Ittihad de Tanger, avant-dernier. Trouvera-t-il la solution pour remédier aux carences du onze khouribgui? Parviendra-t-il à calmer les esprits des fans du club chauffés à blanc? Réussira-t-il dans sa mission essentielle, à savoir permettre à l'OCK de rester parmi l'élite? C'est ce que nous saurons lors des semaines à venir avec, dès la prochaine journée, un intéressant et crucial ASFAR-OCK.

Chouaib Sahnoun

Condoléances



Nous avons appris avec affliction le décès de hajja Tamo Ziouani, mère de Abderrahim Ziouani, ex-joueur du Raja.

En ces douloureuses circonstances, nous présentons nos condoléances à notre ami Abderrahim, aux familles Ziouani, Achily, Agouram, Houmadi, Azzabi et Lazrak.

Puisse Dieu avoir l'âme de la défunte en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Pour cette édition du Tour de France, les sprinteurs ne seront pas de la fête



Les spectateurs ne seront pas les seuls à se raréfier sur les routes du Tour de France en 2020: les sprinteurs aussi. Cette fois, la pandémie n'y est pour rien, le parcours est plutôt en cause. Pas forcément à raison puisque l'un d'eux a toutes les chances d'enfiler le maillot jaune samedi à Nice. Ackermann, Gaviria, Démare, Groenewegen: quelques-uns des plus grands noms du sprint ont déserté cette année le Tour de France, d'ordinaire le championnat du monde officiel des finisseurs. "Je pense que c'est en partie dû au parcours, il y a plus d'opportunités sur le Giro", observe le sprinteur de poche australien Caleb Ewan, bien au rendez-vous à Nice après son triplé sur les routes françaises l'an passé.

"Beaucoup d'équipes ont un ou plusieurs coureurs qui jouent le classement général", souligne-t-il aussi, le chamboulement du calendrier en raison du Covid-19 ayant entraîné une concentration de leaders rarement vue sur le Tour. Les fenêtres de tir ne sont pourtant pas si rares, relève la fusée aussi: "Si on regarde toutes les opportunités, il y aura peut-être un ou deux

sprints de moins que l'année dernière mais il en reste."

Même constat pour le sprinteur de Deceuninck Sam Bennett: "On devrait avoir des opportunités dans pas mal d'étapes ici", estime l'Irlandais en chasse d'un premier succès sur la Grande boucle. Au total, le Tour 2019 a été le théâtre de huit arrivées massives. Cette année, son équipe, Lotto, en pronostique six, dévoile Ewan. Et la première est prévue pour samedi. Même si --c'est sans doute la différence avec l'an passé-- le bouquet sera plus pénible à arracher pour les grosses cuisses du peloton.

"La première étape sera dure pour les sprinteurs", juge le spécialiste italien Elia Viviani, en quête d'un premier succès depuis qu'il a quitté Deceuninck pour Cofidis en 2020. L'ex-champion d'Europe voit "davantage comme favoris" des "gars comme Wout van Aert ou Giacomo Nizzolo, qui est en orbite en ce moment" et qui lui a tout juste succédé sous le maillot étoilé. Des profils plus polyvalents et tout-terrain.

"Je sais comme les routes sont difficiles ici",

appuie lui aussi Sam Bennett qui les connaît bien pour être domicilié à Monaco. "Cela ne va pas être un simple sprint", concède Ewan, lui aussi monégasque d'adoption. "Mais le bon point pour nous les sprinteurs, c'est qu'il y a beaucoup de temps pour réintégrer le peloton si nous sommes décrochés dans la dernière montée", analyse-t-il.

Son sommet est à un peu moins de 40 kilomètres de l'arrivée et "en plus à cette époque de

l'année dans la vallée, il y a un vent de face ce qui aide à revenir" sur d'éventuels échappés, souligne Ewan, très confiant sur l'issue de la première étape samedi sans pour autant se fixer comme objectif de rééditer son triplé de 2019.

"Certains des meilleurs ne sont pas là mais il y a quand même Viviani, Bennett... Il y a vraiment des gars forts. Comme toujours, ce sera dur de gagner sur le Tour", tempère l'Australien, malgré les absents.

Deux cas positifs avant le départ

Deux membres de l'encadrement de l'équipe Lotto prévus pour le Tour de France ont été renvoyés chez eux suite à un test PCR (rhino-pharyngé) "non-négatif" pour le Covid-19, a annoncé jeudi la formation belge à 48 heures du départ à Nice. Deux autres personnes de l'équipe, qui partageaient les chambres avec eux, sont également rentrées.

L'équipe belge, dont les chefs de file sont l'Australien Caleb Ewan et le Belge Philippe Gilbert, n'a pas précisé l'identité ou la fonction des deux cas positifs. Selon les médias belges, les quatre personnes qui ont quitté le Tour sont deux assistants soigneurs et deux mécaniciens. "La sécurité reste la priorité numéro un", a souligné Lotto en rendant publics les deux premiers cas positifs du Tour 2020.

Les reports de matches se multiplient aux Etats-Unis en manifestation contre le racisme



La Ligue nord-américaine de hockey sur glace (NHL), emboitant le pas d'autres dans le sillage de la NBA, a décidé de reporter les matches de play-offs prévus jeudi et ven-

dredi, pour protester contre les tirs de la police contre l'Afro-Américain Jacob Blake.

"Après de longues discussions, les joueurs de la NHL estiment que la meilleure solution serait de prendre du recul et

de ne pas jouer les matches de ce (jeudi) soir et de vendredi comme prévu. La NHL appuie la décision des joueurs et programmera ces quatre matches à partir de samedi et ajustera le reste du calendrier du deuxième tour en conséquence", indique le communiqué de l'instance.

"Les communautés noire et hispanique continuent d'être confrontées à des expériences réelles et douloureuses. La NHL et le syndicat des joueurs (NHLPA) reconnaissent qu'il reste encore beaucoup à faire avant que nous puissions jouer un rôle approprié dans une discussion centrée sur la diversité, l'inclusion et la justice sociale", souligne la même source. "Les tragédies impliquant Jacob Blake, George Floyd, Breonna Taylor et d'autres nous obligent à reconnaître la situation. Nous nous engageons à travailler afin d'utiliser notre sport pour influencer un changement positif dans la société", conclut la NHL.

Celle-ci a pris la décision de reporter les

matches entre les Islanders de New York et les Flyers de Philadelphie, et les Golden Knights de Las Vegas et les Canucks de Vancouver, après une forte demande exprimée lors d'une conférence téléphonique par les joueurs des équipes encore en lice dans les play-offs qui se déroulent dans les bulles canadiennes de Toronto et d'Edmonton.

Alors que la NBA a également reporté trois autres rencontres prévues jeudi, après le boycott des Milwaukee Bucks la veille, d'autres ligues sportives ont accepté de suspendre la tenue de certains matches. En MLB (baseball), cinq matches ont été reportés à la demande des joueurs. Les matches de la Ligue féminine de basket (WNBA) n'ont pas lieu non plus. Et le tournoi de tennis de Cincinnati a décidé de stopper les matches ce jeudi pour ne les reprendre que vendredi, après le boycott de la joueuse japonaise Naomi Osaka, qui finalement jouera sa demi-finale.

Après 5 mois de confinement, les restaurants gastronomiques d'Alger font recette

Après cinq mois de confinement, pandémie oblige, le restaurant "Signature", une des tables gastronomiques d'Alger, affiche complet. Avec, en supplément au menu, de strictes mesures de protection sous peine de nouvelle fermeture.

"Je ne pensais pas recevoir autant de monde. Je pense que les gens en ont marre, du coup ils sortent beaucoup", explique Nada Belazouz, la propriétaire et gérante du restaurant, situé au boulevard du 11 décembre 1960, dans le quartier huppé du Val d'Hydra, sur les hauteurs de la Ville blanche.

"Mais bien sûr, je reste très à cheval sur le respect des protocoles (sanitaires), c'est très important", s'empresse-t-elle d'ajouter.

Cafés, restaurants, plages, parcs et autres lieux de détente, ainsi que les grandes mosquées, ont rouvert le 15 août en Algérie, l'un des pays d'Afrique les plus touchés par l'épidémie de Covid-19, sous l'œil vigilant des autorités.

Près de 40.000 infections et plus de 1.400 décès ont été officiellement enregistrés sur le sol algérien depuis le recensement du premier cas le 25 février, selon le ministère de la Santé.

A l'entrée de "Signature", une table prisée des amateurs de cuisine du monde, des affiches rappellent les consignes de sécurité. Il y a distribution de gel hydroalcoolique et le masque sanitaire est



obligatoire pour tout déplacement, jusqu'aux toilettes, sans oublier la distanciation physique.

"De temps en temps, des gens le prennent mal mais je suis obligée, je préfère ça à ce qu'il y ait un problème ou qu'on me ferme mon restaurant tout simplement", admet Mme Belazouz, même si elle se plaint de devoir faire "la police" en sus du service.

"Le client ne peut entrer que

s'il y est autorisé. Interdit d'attendre à l'intérieur du restaurant. Il faut s'essuyer les pieds sur un tapis désinfectant, se laver les mains avec le gel avant d'être accompagné à sa table", témoigne-t-elle.

Partagé entre l'envie de sortir et la crainte d'un regain des infections, Mohamed Amine, un médecin pneumologue, avoue ne pas savoir si c'est le bon moment de déconfiner ou pas. "Mais en tant

que simple citoyen algérien, après cinq mois de confinement, il nous fallait sortir un peu, sinon les gens allaient exploser à la maison", confesse-t-il.

Parmi les recettes gastronomiques, le docteur Amine décomposera autour d'un wok asiatique, un plateau indien ou libanais, ou encore des grillades brésiliennes, avant de finir sur un thé ou café gourmand, un fondant ou des

brownies.

D'imposantes inscriptions en calligraphie arabe ornent les murs. L'une en forme de carte du monde, l'autre une simple phrase. Les clients qui s'y attardent quelques secondes peuvent y lire "L'amour parle toutes les langues".

Egalement attablé dans la grande salle de 120 places, à la décoration sobre, chic et moderne, Abdelhamid, un chirurgien-dentiste, est content de pouvoir sortir ce soir: "Le déconfinement, c'est quelque chose de bon. Les gens peuvent se défouler, sortir, jouer"...

Mais si certains restaurateurs et cafetiers ont pu rouvrir, d'autres n'ont pas eu cette chance, contraints de mettre la clef sous la porte. Les cinq mois de fermeture depuis le 19 mars et l'obligation de payer le loyer ont eu raison de leur enseigne. S'il est encore trop tôt pour chiffrer les pertes financières de la restauration, il est certain que beaucoup d'employés du secteur ont perdu leur emploi.

Selon une récente enquête du ministère du Travail, à peine un quart de l'ensemble de la main-d'oeuvre est allé travailler pendant le confinement.

L'étude révèle que sur un échantillon limité de 3.600 entreprises, employant 440.171 travailleurs, 200.000 sont aujourd'hui sans ressources et 50.000 ont perdu leur emploi.

Roulades de crêpes au saumon fumé



Ingrédients

- 2 c.à.s. de crème fraîche
- 1 c.à. c. de zeste de citron râpé
- 1 c.à. c. de persil haché
- Du sel et du poivre
- 6 crêpes salées
- Quelques feuilles de laitue
- 6 tranches de saumon fumé
- Quelques oeufs de lump

Préparation

Mélanger, dans un récipient, la crème fraîche, le zeste de citron râpé, le persil haché, le sel et le poivre.

Battre le mélange jusqu'à l'obtention d'une sauce épaisse. Étaler une crêpe et la badigeonner avec cette sauce.

Déposer une feuille de laitue puis une tranche de saumon. Rouler la crêpe en forme de cigare puis, à l'aide d'un couteau, la couper en tranches de 3cm. Continuer ainsi jusqu'à épuisement de toutes les crêpes.

Disposer les roulades de façon verticale dans un plat de présentation et les garnir avec quelques oeufs de lump.

Le bruit du trafic routier est lié aux risques d'obésité

Une étude menée par des chercheurs des universités d'Oxford et de Leicester, et publiée dans Environmental Research, tend à montrer qu'une exposition à long terme au bruit du trafic routier peut être liée à l'augmentation de l'indice de masse corporel (IMC).

Les équipes ont analysé des données relatives à 500.000 individus rendues accessibles par trois bio-banques européennes et ont observé 2% de risques d'obésité tous les 10 décibels de bruit. Cette association est restée probante même lorsque les chercheurs ont pris en compte d'autres facteurs comme la cigarette, la consommation d'alcool, l'activité physique et l'alimentation.

«Il est bien connu que le bruit parasite peut affecter la qualité de vie et déranger le sommeil, note la professeure Anna Hansell. Des études récentes ont également soulevé des inquiétudes concernant l'influence du bruit sur la santé en général, et certaines font le lien avec les attaques cardiaques et le diabète. Le bruit du trafic routier augmente le niveau de stress, qui lui-même entraîne une prise de poids, et tout spécialement au niveau de la taille».



C'est pourquoi le docteur Samuel Yutong Cai appelle à un approfondissement des recherches et appelle à considérer la mise en place de nouvelles normes environnementales. «On sait déjà que la pollution de l'air constitue un risque pour la santé, mais nous avons aussi de plus en plus de preuves que le bruit du trafic est un problème d'égale importance. Le Royaume-Uni devrait prendre cette opportunité pour penser à ce qui peut être fait, en tant que société, pour organiser les villes et les communautés afin d'améliorer la santé de toute la population».